



**MINISTÈRE  
DES ARMÉES**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

**Secrétariat général  
pour l'administration**

# LA DÉLÉGATION À L'ACCOMPAGNEMENT RÉGIONAL

**BILAN D'ACTIVITÉ**

# 2020





## Table des matières

1.	Les temps forts de l'année.....	5
1.1	La crise sanitaire .....	5
1.1.1	L'entrée dans la crise.....	5
1.1.2	Pendant la crise sanitaire .....	7
1.2	Les rencontres et visites.....	8
1.3	Les séminaires de réseau .....	9
1.4	L'information et le rayonnement.....	10
2.	La décision ministérielle 2021 .....	12
3.	Le ministère, acteur de territoires.....	13
3.1	Les travaux menés .....	13
3.2	La feuille de route .....	14
4.	Les restructurations de défense.....	15
4.1	Cadrage général et bilan des CRSD.....	15
4.1.1	Des évolutions du dispositif de zone de restructuration de défense (ZRD) ..	16
4.1.2	Le décret 2020-72 du 30 janvier 2020 relatif au dispositif de cession à l'euro symbolique .....	17
4.1.3	L'allongement de la durée de certains contrats en raison de la crise sanitaire liée à l'épidémie de la COVID-19.....	17
4.1.4	La simplification de la procédure d'examen des avenants aux contrats devant le comité technique interministériel .....	18
4.2	Les contrats en cours.....	19
4.2.1	Drachenbronn (Bas-Rhin).....	19
4.2.2	Châlons-en-Champagne (Marne).....	20
4.2.3	Dijon-Longvic (Côte d'Or).....	21
4.2.4	Luxeuil-les-Bains (Haute-Saône) .....	22
4.2.5	Varenes sur Allier (Allier).....	23
4.2.6	La Polynésie française.....	24
4.2.7	Creil (Oise).....	24
4.2.8	Châteaudun (Eure-et-Loir) .....	25
5.	Les actions menées dans le cadre du plan Action PME .....	26
5.1	15 rencontres avec les PME organisées dans les régions.....	26

5.2	Les actions ciblées engagées au moment de la crise sanitaire .....	28
6.	Le plan de relance et les contrats de plan Etat-région .....	29
6.1	Action des délégués régionaux sur le plan de relance en région.....	30
6.2	Les contrats de plan Etat-région et les accords de relance .....	31
7.	Plusieurs autres actions menées dans les régions .....	32
7.1	Le transfert de la plateforme aéroportuaire de Tours (Centre Val de Loire) .....	32
7.2	L'engagement des travaux sur l'impact socio-économique de l'implantation des compétences cyber à Rennes (Bretagne) .....	33
7.3	L'étude engagée dans le cadre du plan d'exposition au bruit de Orange (PACA)	34
7.4	La sécurité économique territoriale en Occitanie.....	35
7.5	L'accompagnement du projet Bahia (Nouvelle-Aquitaine) .....	35

## **ANNEXES**

Annexe 1 : organigramme et trombinoscope de la DAR

Annexe 2 : carte des CRSD et PLR

Annexe 3 : rencontres avec les PME organisées dans les régions





La Délégation à l'accompagnement régional remet un bilan annuel d'activité au Secrétaire général pour l'administration en application de l'arrêté du 30 décembre 2019<sup>1</sup> fixant la liste et les attributions des organismes directement rattachés au Secrétariat général pour l'administration (article 2).

En 2020, les actions de la Délégation à l'accompagnement régional ont été fortement marquées par la crise sanitaire : lors du premier confinement, des actions ont été menées en accompagnement des services du ministère sur le territoire et des collectivités (recherche de fournisseurs, contribution à la reprise dans le BTP, etc.), puis après la mise en œuvre du plan de relance, pour contribuer à la reprise de l'activité.

Grâce à la mobilisation de son réseau de délégués régionaux, les grandes missions de la Délégation se sont poursuivies : coordination des travaux de la décision ministérielle, accompagnement des restructurations de défense, actions menées dans le cadre du plan Action PME, engagement des travaux sur « le ministère, acteur des territoires ». Son action s'est renforcée, toujours en interactions étroites avec l'ensemble des acteurs du ministère des armées et des autres services de l'Etat dans les territoires.

Line Bonmartel-Couloume  
Cheffe de service, Déléguée à l'accompagnement régional

---

<sup>1</sup> L'arrêté du 30 décembre 2019 abroge le précédent arrêté du 12 avril 2013 modifié par l'arrêté du 7 avril 2017.

Au début de l'année 2020, le REO de la DAR comportait 31 postes dont 29 étaient pourvus. La délégation se composait :

- d'une portion centrale constituée de la déléguée et son adjoint, une cheffe du pôle économique, trois chargés de mission, un secrétariat général (4 personnes) ;
- de 13 délégués régionaux, à raison d'un par région administrative, à l'exception de la région Grand Est couverte par deux délégués (Champagne-Ardenne et Lorraine-Alsace) et la région Corse couverte par le délégué régional Provence-Alpes-Côte d'Azur. Sept délégués disposaient d'un(e) assistant(e) : Occitanie, Provence-Alpes-Côte d'Azur, Auvergne-Rhône-Alpes, Hauts de France, Centre Val de Loire, Grand Est et Nouvelle-Aquitaine. En outre, un réserviste de la DGA renforce la délégation régionale AuRA.

Cette organisation a évolué fin 2020 pour mieux répondre aux missions de la Délégation : suppression du poste de Secrétaire général qui ne se justifiait plus, création d'un poste de chargé de mission Economie locale-Budget, pourvoi d'un poste vacant transformé en poste de chargé de mission « Politiques territoriales » rattaché au pôle « Accompagnement du réseau territorial » avec le chargé de mission « Contrats et appui aux territoires ». Le Délégué régional Ile de France assure pleinement la mission en s'installant au sein des équipes du préfet de région. Le nouvel organigramme est joint en annexe.

Quelques mouvements ont eu lieu en 2020 :

Au sein de la DAR Paris, M. Edouard Garros, secrétaire général, a quitté la DAR pour rejoindre la DGA en mars 2020 ;

En région :

- en Nouvelle-Aquitaine, Mme Françoise Bonnein, assistante du délégué régional, a quitté le ministère en septembre 2020 et l'ICA Benoit Frédefon, délégué régional, a bénéficié de l'indemnité de départ volontaire en décembre 2020 ;
- en région Provence-Alpes-Côte d'Azur et Corse, Mme Léa Assouline a succédé en juillet 2020 à M. Cédric Siggillino, lauréat du concours de l'IRA de Bastia au printemps 2020.



Janvier 2020, au Musée de l'Ordre de la Libération.

En 2020, M. Florent Galko, délégué régional pour l'Occitanie, a été nommé au grade de chevalier de l'ordre de la Légion d'Honneur et Mme Evelyne Noygues, chargée de mission management de l'information, a été promue au grade d'attaché principal d'administration de l'Etat.

# 1. Les temps forts de l'année

## 1.1 La crise sanitaire

Compte tenu de son organisation, de son mode de fonctionnement et de son niveau d'équipement en outils de travail en mobilité, même si les conditions d'exécution du service ont été plus compliquées, la crise n'a eu qu'un impact limité sur le fonctionnement de la DAR.

A toutes les étapes de la crise, la Déléguée a relayé les consignes en matière de régime et de modalités de télétravail et de télé-activité, elle a organisé le service par des notes d'organisation régulières<sup>2</sup>. Le plan de continuité d'activité (PCA) de la DAR a été enrichi par note du 31 août 2020. Les réunions de réseau ont été beaucoup plus fréquentes et les contacts individuels ont permis de s'assurer que chacun allait bien et de maintenir le lien.

### 1.1.1 L'entrée dans la crise

L'entrée en situation de crise sanitaire, dès le mois de mars 2020, a affecté la DAR dans deux domaines : la capacité à travailler hors du bureau, notamment lors des deux confinements et l'activité des délégués régionaux.

#### 1.1.1.1 Le fonctionnement en distanciel

La délégation est une structure reposant sur un réseau de délégués implantés dans les préfectures de région. Ils étaient déjà équipés de téléphones SMOBI d'ordinateurs portables sécurisés (SMOBI-TOKEN) ainsi que leurs assistants.

Lors du premier confinement, seuls quelques agents de la portion centrale étaient dépourvus de moyens sécurisés en mobilité. Le 16 mars 2020, date du confinement, 70% des agents de la DAR disposaient d'une solution de mobilité sécurisée. Le 6 avril, une dotation supplémentaire de clés de sécurisation TOKEN offraient une solution de mobilité sécurisée à 78% des agents. L'action de la DIRISI, qui a très rapidement créé des adresses mel « @def », a permis à la totalité des agents de pouvoir travailler et échanger des données non classifiées dès le 13 avril.

La dernière livraison d'ordinateurs sécurisés intervenue le 29 juin offre à 93% des agents de la DAR une solution de travail sécurisée. Seules les deux secrétaires à Paris n'en sont pas dotées.

Enfin, la DIRISI ayant offert dès la deuxième semaine du confinement des solutions de conférences téléphoniques d'une capacité de 100 interlocuteurs, internes ou externes au ministère, la DAR a pu mener l'ensemble des réunions internes ou avec des acteurs externes de façon dématérialisée (en audio ou visio-conférence).

En somme, bénéficiant d'une avance en matière d'équipements informatiques et d'une habitude structurelle du travail à distance, la DAR a pu résister au risque de désorganisation managériale que la crise aurait pu occasionner.

---

<sup>2</sup> Notes des 13 mars, 27 avril, 5 mai, 11 et 16 juin, 16 et 30 octobre, 2 et 30 novembre et 17 décembre.

### 1.1.1.2 L'activité des délégués régionaux

Pendant la première phase de la crise, du premier confinement jusqu'à l'été, l'action des délégués régionaux a été réorientée. Les restrictions sévères de déplacement interrégionaux et intra régionaux, ont mis provisoirement en sommeil certaines activités liées à l'accompagnement des restructurations – hormis les fonctions de conseil apporté aux acteurs des territoires concernés – et l'organisation de rencontres en présentiel avec les entreprises (trois webinaires d'information ont toutefois été organisées dans une région, initiant ainsi une nouvelle démarche de contact avec les entreprises) et les a réorientés vers une mission d'appui des autorités territoriales militaires (OGZDS/DMD) et civiles des chaînes de service directement impliquées dans la crise, service de santé des armées et service du commissariat des armées, notamment.

S'agissant des autorités militaires, les délégués régionaux de la DAR ont été intégrés dans le dispositif d'information mis sur pied par les OGZDS en participant aux visioconférences ou audioconférences de points de situation. Huit délégués (Auvergne-Rhône-Alpes, PACA, Occitanie, Nouvelle Aquitaine, Centre Val-de-Loire, Pays de Loire, Bretagne, Normandie) se sont inscrits en permanence dans la boucle d'action des OGZDS et ont été sollicités pour fournir un appui. Ils ont assuré un rôle de lien entre les mondes civils (préfectures de région et de département, services déconcentrés) et la chaîne OTIAD. En ZDS Ouest, les délégués ont notamment permis à l'OGZDS de faire remonter les besoins logistiques des Agences régionales de santé (ARS) de la zone. En zone de défense Est, leur action a été davantage départementale, avec les DMD, que zonale<sup>3</sup>.

La collaboration avec les services du ministère en région a été fructueuse, notamment avec les trois directions les plus concernées : le Service de santé des armées, le Service du commissariat des armées et le Service d'infrastructure de la défense. Au sein du SSA, la Direction des approvisionnements en produits de santé des armées (DAPSA) était en lien permanent avec les délégués qui lui relayaient les coordonnées d'entreprises répondant aux besoins logistiques du service. Les sujets d'infrastructure devenant prégnants, les délégués ont eu une action particulière au profit du SID auprès des préfectures qui pilotaient la reprise des activités du BTP. Par exemple, en ZDS-Ouest, l'ESID de Rennes a demandé aux quatre délégués de la DAR de le représenter auprès des préfectures des quatre régions et des 20 départements pour faire valoir les besoins de la défense et les intégrer dans les priorités.

Concernant les autorités civiles, les délégués régionaux ont été également inscrits dans la boucle d'information, et ponctuellement d'action, des préfectures : participation aux visioconférences ou audioconférences organisées par les Secrétariats régionaux aux affaires régionales (SGAR) ainsi qu'aux « comités régionaux de continuité économique ». Ils ont poursuivi leur mission de facilitation au profit des DIRECCTE notamment et assuré la circulation de l'information entre le ministère des armées et les services de l'Etat et, grâce au réseau tissé avec le monde l'entreprise, entre les entreprises et les DIRECCTE. Les DR ont été associés à la préparation des « plans de relance (post COVID) » dès le printemps 2020 (AuRA et Occitanie notamment). Ils ont identifié les actions que le ministère pourrait proposer d'y intégrer et des propositions dans ce sens ont été faites au cabinet de la Ministre dès le mois de mai 2020.

S'agissant de l'échelon départemental, les délégués ont été associés en tant que de besoin à certains travaux. Dans le département de la Marne, le préfet a missionné personnellement le délégué régional sur le sujet de la logistique des sur-blouses

<sup>3</sup> Dans le département de la Marne, l'action du délégué a permis la rédaction de l'arrêté de réquisition de la caserne Corbineau de Châlons-en-Champagne au profit de l'hôpital de Châlons-en-Champagne.

(sourcing, adéquation besoins/ressources, distribution) pour les hôpitaux du département. Le délégué a permis d'initier une opération de cession gracieuse au profit des hôpitaux du département de 9000 imperméables des Armées déclassés transformables en blouses et de 250 tenues légères de décontamination.

Dans les domaines économiques ou sanitaires, les initiatives et l'impulsion sont souvent venues des collectivités. Le travail sur les plans de relance post COVID ou le sourcing et l'acquisition de moyens de protection (masque, gel, etc.) en sont des illustrations. En région AuRA, ce sourcing a également été mis à profit pour répondre, à la suite de leur sollicitation directe, aux besoins d'entités diverses, hors ministère, telles que la préfecture du Rhône, le Secrétariat général pour l'administration du ministère de l'intérieur (SGAMI), la chambre de métiers et de l'artisanat du Rhône, les hospices civils de Lyon, le CHU de Lyon, le réseau d'établissements ou services d'aides par le travail (ESAT) du réseau national des prestataires du Secteur du Travail Protégé et Adapté piloté par l'association (GESAT).

Dans le domaine de l'appui économique, les délégués régionaux de la DAR ont assuré la bonne circulation de l'information, interne (OGZDS, ADS, services acheteurs) et externe (services de l'Etat, organisations professionnelles, clusters, entreprises), en relayant l'ensemble des directives gouvernementales et ministérielles ainsi que les dispositions ou appels à projets ministériels, nationaux ou régionaux. Ils ont également relayé les offres des entreprises vers la DGE, la DGA et les services du SSA.

Les délégués régionaux ont largement relayé l'appel à projets lancé par l'Agence Innovation de défense en mars 2020. A titre d'exemples, en région AuRA, le DR a relayé cet appel à projet auprès de 40 000 entreprises locales, ce qui a permis la remontée de 330 projets. Dans cette région, plus de 300 entreprises susceptibles de répondre aux besoins nationaux et locaux en matériels et produits permettant de lutter contre le COVID-19 ont été identifiées. Un travail collaboratif avec l'AID et la DGA a été initié et se poursuit.

L'AID a fourni l'état des entreprises qui avaient candidaté sans être retenues pour permettre la mise en relation avec les acteurs locaux de l'innovation : les DIRECCTE, les agences régionales de l'innovation et les clusters ou groupements d'industriels susceptibles d'être intéressés par leurs projets. Ainsi, par exemple, trois entreprises de la région AuRA ont été proposées et retenues dans le cadre du programme d'investissements d'avenir régionalisé volet innovation.

Enfin, dans le cadre de la revue des acteurs critiques de la BITD lancée par la DGA, trois délégués de la DAR (Hauts de France, Grand Est Champagne-Ardenne, Grand Est Lorraine-Alsace) ont été mobilisés en appui des équipes de la DGA pour conduire des visites d'entreprises.

### **1.1.2 Pendant la crise sanitaire**

A l'issue du premier confinement, il est apparu que la crise serait durable même si les contraintes s'allégeaient un peu. Le mode de travail lié au premier confinement a été pérennisé et les délégués régionaux ont développé d'autres modalités de fonctionnement avec le tissu économique et social de leur région.

#### *1.1.2.1 Sur le plan fonctionnel*

La pratique du travail à distance, tant en interne qu'avec les partenaires extérieurs, a été pérennisée. Le télétravail étant privilégié, la présence à la DAR centrale a été réduite, les deux assistantes ont travaillé en bordée.

L'ensemble des réunions, notamment les réunions du réseau, qui s'effectuaient auparavant en présentiel se sont tenues en visioconférence ou audioconférence, de même que les réunions de travail avec le cabinet et les services du ministère et les partenaires extérieurs (autres ministères, préfectures, etc.).

#### 1.1.2.2 *Sur le plan opérationnel*

Les besoins urgents d'appui des OGZDS et des chaînes de services s'estompant, les délégués régionaux ont repris leurs activités habituelles : conduite des restructurations pour les contrats de redynamisation de site de défense (CRSD) en cours, mise en relation des acteurs civils et militaires souhaitant coopérer à des projets communs, et conception et création d'événements avec les entreprises. Dans ce dernier domaine, les contraintes de rencontres physiques étant encore en place, à l'instar de ce qui avait été initié en AuRA pendant le premier confinement, ils ont développé des webinaires, solution en distanciel suffisamment satisfaisante pour répondre aux besoins en communication sur les besoins des armées et permettre la mise en relation des acheteurs et des entreprises.

Le gouvernement a mis en place un plan de relance de l'économie dans lequel les délégués se sont fortement impliqués au dernier trimestre de l'année et qu'ils continuent de suivre (cf. partie 6).

Même si la situation n'est plus à l'urgence, les délégués régionaux restent en lien étroit avec les autorités et services du ministère en région et se tiennent prêts, comme au début de la crise, à leur apporter leur concours dans tous les domaines et sans délais.

## 1.2 **Les rencontres et visites**

La crise sanitaire a compliqué la réalisation de visites sur le terrain, certaines ont pu cependant avoir lieu. La plupart des rencontres ont eu lieu en présentiel ou par audioconférence ou visioconférence à partir de mars 2020.

Des entretiens ont eu lieu avec les grands décideurs du ministère relevant de l'EMA, de la DGA, du SGA et des cabinets de la ministre et de la ministre déléguée.

En 2020, les entretiens se sont poursuivis avec les préfets de région et les secrétaires généraux aux affaires régionales pour :

- faire un tour d'horizon des actions menées par les délégués régionaux (restructurations de défense, rencontres avec les entreprises, en particulier) ;
- faire le point sur les projets territoriaux sur lesquels les délégués interviennent ;
- identifier avec les préfets des pistes de travail partagées, notamment les sujets interministériels (maisons France service et pôles ATLAS, plateforme Ressources humaines et mobilité des agents, etc.).

Les rencontres régulières avec les Officiers généraux de zone de défense et de sécurité (OGZDS) permettent de conforter des relations coordonnées et concertées entre les délégués régionaux et les OGZDS sur les sujets d'intérêt commun.





## Quelques déplacements et visites en photos



*Naval group, Cherbourg, février 2020*



*Douai, février 2020*



*Rencontre avec la Ministre déléguée, octobre 2020*



*Varenes sur Allier, février 2020*



*Visite Base aérienne de Tours, décembre 2020*



*Dijon, octobre 2020*

### **1.3 Les séminaires de réseau**

Les réunions de réseau auxquelles participent l'ensemble des délégués du réseau, et dorénavant les assistants, sont un temps fort de l'activité de la DAR. Elles permettent des échanges réguliers entre tous et sont également l'occasion d'accueillir des intervenants extérieurs.

Le contexte sanitaire particulier de l'année a contraint à l'organisation de la plupart des rencontres en distanciel. Elles ont néanmoins eu lieu les 4 et 5 février, 24 mars, 16 et 29 avril, 12 et 27 mai, 17 juin, 16 juillet, 15 septembre, 6 octobre, 12 novembre, 19 novembre et 16 décembre.

Compte tenu des circonstances, le nombre des rencontres a été accru afin de maintenir la cohésion de l'équipe et renforcer le travail en commun.

Ces réunions ont été, comme à l'accoutumée, l'occasion d'échanger avec des représentants des armées, directions et services afin de mieux appréhender leurs missions comme leurs projets. Elles ont en outre permis d'étudier des synergies possibles avec les activités de la DAR. Le choix des intervenants répond à un double objectif : d'une part, mieux appréhender les missions et les projets des grandes structures, notamment celles dont l'action a une dimension territoriale, qu'elles appartiennent ou non au ministère des armées, et d'autre part envisager, le cas échéant, les synergies possibles avec les activités de la DAR. La DAR a également accueilli des personnalités extérieures afin d'enrichir et de diversifier le regard porté sur les territoires et les politiques qui y sont conduites.

Sont ainsi intervenus :

- Pierre Foulquier de DGA/SDPME sur les actions conduites par cette direction avec « agissons pour l'emploi » (AGE) ;
- Frédéric Crénicy, directeur de projet GSBdD NG-ATLAS au SCA sur le déploiement des espaces ATLAS ;
- le MCSCN Jean-Jacques Lataillade, la commissaire Astrid Skrzypek et madame Florence Jolly sur la politique des achats et de l'innovation du SSA;
- le GDI Frédéric Guglielminotti (SMITer) et le colonel Olivier Breton, adjoint au bureau stratégie et modernisation à la SIMMT sur le MCO-TERRESTRE.

## **1.4 L'information et le rayonnement**

L'année 2020 a vu la réalisation de nouvelles plaquettes de présentation pour la majorité des régions, elles ont permis d'illustrer de façon claire les actions menées par les délégués régionaux. Chaque fiche présente les missions très diversifiées conduites au profit du ministère par les délégations régionales de la DAR avec les interlocuteurs militaires, civils, chefs d'entreprises, services de l'Etat et des collectivités locales ainsi que le suivi des contrats de redynamisation de site de défense (CRSD) en cours.

Des fiches régionales ont été établies sur cette base pour les 13 régions de métropole pour présenter les chiffres clés en matière de présence militaire et d'économie de défense.

La couverture communication des rencontres « Achats » PME organisées par les délégués régionaux tout au long de l'année notamment sous forme de webinaires a été mise en œuvre par la mission Communication du SGA dans le cadre de la directive ministérielle de communication : articles, petites vidéos, reportages photos.

Parmi les manifestations organisées en région tout au long de l'année par la DAR, 9 d'entre elles ont été reprises en page « Accueil » sur l'intradef SGA CONNECT dans la rubrique « Actualités » :



Objet	Titres de l'article	Date de publication
5 et 6 février 2020 Palais des congrès de Paris, présence sur le stand du salon des entrepreneurs	Le SGA, avec la DGA, au plus grand rassemblement d'entrepreneurs !	11/02/2020
6 février 2020 à Douai (Nord), organisation d'une rencontre avec les PME et ETI du domaine de la mécanique des Hauts-de-France.	Le ministère rencontre les entreprises des Hauts-de-France	13/02/2020
13 février 2020 à Montluçon (Allier), rencontre avec les entreprises bourbonnaises et du nord du Puy-de-Dôme.	Achats : le MINARM rencontre les entreprises à Montluçon	18/02/2020
Crise sanitaire	Le SGA, avec la DAR, se mobilise dans les territoires	02/04/2020
	Tous Mobilisés : Laurent, délégué régional sur le terrain !	27/04/2020
Rapport d'activité 2019	La DAR publie son rapport d'activité pour 2019	24/06/2020
1 <sup>er</sup> octobre 2020, à Bourg-en-Bresse, rencontre « achats » au profit des entreprises aindinoises.	À la rencontre des entreprises de l'Ain	08/10/2020
20 octobre 2020, Résultats de la réflexion engagée sur l'action territoriale du ministère.	Action territoriale du ministère : point d'étape à la ministre déléguée	18/11/2020
25 novembre au 15 décembre 2020 Organisation d'une série de rencontres B2B dans la Drôme et l'Ardèche	RDV d'affaires avec les PME dans la Drôme et l'Ardèche	25/11/2020

Les fiches « Histoires de Territoires » apportent des témoignages concrets sur les réalisations mises en œuvre par le ministère des armées grâce à la contractualisation avec l'ensemble des partenaires locaux, régionaux, nationaux et européens, qu'ils soient institutionnels, publics ou privés, afin que les bassins d'emploi les plus sévèrement affectés par les conséquences des mesures de restructuration de la Défense retrouvent une activité économique. Leur réalisation et leur diffusion participent au rayonnement du SGA dans les territoires.

En 2020, on compte plusieurs nouvelles « Histoires de territoires » :

- Saint-Mandrier-sur-Mer (Var) et son nouveau parc d'activités marines : un site dédié aux filières grande plaisance et navale de la métropole Toulon Provence Méditerranée ;
- Dijon-Longvic (Côte-d'Or) : riche de son histoire aéronautique et militaire, la base aérienne 102 fait place à un aéroport civil et à une école de gendarmerie ;
- Châlons-en-Champagne (Marne) et les énergies renouvelables : dans le cadre du développement des filières de croissance porté par le contrat de redynamisation du site de défense (CRSD) de Châlons-en-Champagne, la zone technique Hawk devient une ferme solaire permettant de répondre à la consommation électrique de plus de 1000 foyers ;
- Vernon (Eure) et la métamorphose d'un laboratoire balistique : l'économie de l'agglomération de Vernon se réinvente sur le site historique de l'ancien laboratoire de

recherches balistiques et aérodynamiques (LRBA) berceau de l'aventure spatiale et aéronautique européenne, grâce à la création du "Campus de l'espace" ;

- fiche sur le cluster Néopolia (Nantes) témoigne d'une offre industrielle au profit du maintien en condition opérationnelle (MCO) : en tout, 240 entreprises ligériennes ont mobilisé leurs compétences et ajustent ses savoir-faire pour appuyer la Structure intégrée de MCO des matériels terrestres (SIMMT) du ministère des armées dans le traitement de l'obsolescence et la régénération de ses parcs de véhicules et de matériels les plus anciens.

Enfin, la déléguée a diffusé deux « Flash actu des territoires » en juillet et décembre 2020. Ces documents ont pour objectif de présenter aux décideurs du ministère, une information régulière sur les dossiers que la DAR pilote ou suit tant à Paris que dans les 13 régions de la métropole.

## 2. La décision ministérielle 2021

La décision ministérielle d'organisation 2021 a été signée par la Ministre le 14 décembre 2020.

Les travaux ont été lancés le 27 mars sous la présidence de Mme Isabelle Saurat, secrétaire générale pour l'administration. Prévue pour être publiée en juillet, la crise sanitaire a décalé la signature de la DM au second semestre de l'année 2020. Pour autant, les échanges entre les différents intervenants n'ont jamais été interrompus, grâce à un fort accent sur le travail à distance et des points d'étape réguliers avec les grands employeurs. C'est ainsi que le 27 novembre, les organisations syndicales ont pu avoir la présentation à distance de la DM 2021 avant sa signature.

Document annuel, la DM est un outil de mise en cohérence territoriale et de communication externe des principales mesures de transformation décidées par le Ministre. Elle offre une vision transversale pour tous les grands employeurs avec l'intégration des mesures de réorganisations jugées majeures et en permet le suivi année après année.

D'un impact limité sur l'organisation des forces, la DM 2021 concrétise l'effort soutenu de remontée en puissance prévu par la loi de programmation militaire avec la création cette année encore de l'ordre de 300 postes supplémentaires consacrés au redimensionnement des fonctions prioritaires ou émergentes, notamment la cyberdéfense, l'espace, la fonction sécurité ou encore la fonction renseignement protection.

Par ailleurs, la dynamique ministérielle de rationalisation, de renforcement de la performance collective et de réactivité se poursuit. L'administration centrale se transforme et resserre son périmètre global dans une logique de déconcentrations et de délocalisations pour un recentrage au plus près des territoires. Ainsi, en 2021, 2200 postes quitteront l'administration centrale et 150 postes seront délocalisés en dehors de l'Ile de France. Parallèlement, les armées poursuivent leurs efforts d'adaptation à l'arrivée des nouveaux équipements ainsi qu'à la formation et l'entraînement à des formes d'engagement plus dures. Ces mesures sont financées par des redéploiements des effectifs libérés grâce aux réorganisations internes.

Enfin, les impacts de la crise sanitaire liée au COVID-19 ne seront pas tangibles dès 2021 dans la plupart des domaines, notamment parce que la crise n'est malheureusement pas finie.

### 3. Le ministère, acteur de territoires

Lors du COMEX du 19 septembre 2019, la secrétaire générale pour l'administration a proposé que soit conduite une réflexion sur l'action territoriale du ministère visant à coordonner, à renforcer et à rendre son action plus cohérente et lisible sur les territoires. Cette mission a été confiée à la DAR, en lien avec l'ensemble des acteurs intervenant dans les territoires.

#### 3.1 Les travaux menés

Pour mener cette réflexion, les liens ont été établis avec les « têtes de chaîne » et la mobilisation des acteurs de terrain de l'ensemble des chaînes de l'EMA, de la DGA, du SGA et des établissements publics à réseau (IGESA et ONAC-VG) s'est engagée. L'objectif étant d'associer à la réflexion lors d'ateliers, dans toute leur diversité, des représentants du terrain de toutes les entités et de toutes les régions métropolitaines, civils ou militaires.

« En vue de ... coordonner, renforcer et rendre l'action du ministère plus cohérente et plus lisible sur les territoires.

Nous voulons ... améliorer les relations entre les acteurs locaux du ministère pour gagner en efficacité, en pertinence et répondre mieux à leurs propres besoins mais également aux attentes d'acteurs extérieurs.

A cet effet ... nous allons réaliser un diagnostic de l'existant et proposer des pistes de progrès ».

La première étape des travaux devait se dérouler en décembre 2019 par l'organisation d'ateliers pour connaître les « usagers » actuels et cibles du ministère dans les territoires pour mieux leur répondre et identifier les pistes d'amélioration pour renforcer l'activité du Ministère des Armées dans les régions. Reportés en raison des grèves des transports, les premiers ateliers ont été finalement organisés le 14 janvier 2020 à Lille et ont rassemblé une soixantaine de personnes. Ils ont permis d'identifier les acteurs suivants, en interaction permanente avec le ministère des armées :

Les collectivités locales et les élus  
Le monde associatif  
Le tissu économique local

Les jeunes  
Les candidats au recrutement  
Les services de l'Etat

La deuxième étape vise à identifier des actions à réaliser, leurs porteurs et moyens d'actions et à proposer celles qui sont identifiées comme prioritaires au regard de l'objectif central de cohérence et de lisibilité de l'action du ministère sur les territoires.

L'organisation des ateliers prévus en mars a été réduite à deux ateliers d'une vingtaine de personnes au total le 12 mars en raison de l'épidémie de coronavirus.

Les réflexions se sont poursuivies sous forme de questionnaires et d'ateliers à distance, l'objectif étant d'aboutir à une feuille de route partagée à l'été 2020. Elle rassemble les

actions pragmatiques à mettre en avant pour dynamiser l'action du ministère des Armées dans les régions.

Les travaux menés avec les acteurs des territoires et les 23 actions qui en découlent ont été présentés au cabinet de la Ministre des armées le 16 septembre et à la Ministre déléguée Geneviève Darrieussecq le 20 octobre.

### 3.2 La feuille de route

Le comité territoires a été mis en place à la suite du COMEX du 19 septembre 2019 pour rassembler les acteurs qui interviennent dans les territoires (hors chaîne OTIAD). Le comité a été ouvert à d'autres acteurs en fonction des thématiques traitées.

En 2020, le comité territoires est composé de :

EMA/SC PERF	GDI Patrick GOURNAY puis CRG1 François-Alain SERRE Anne BONENFANT-HOUYVET
EMA/CICOS	COL Philippe DÉROSIER
DCSCA	CRG1 François-Alain SERRE puis CRG1 Olivier MARCOTTE
DRH-AT (en lien avec DRHAAE et DPMM)	COL Alain DIDIER, puis COL Philippe OGIER
DGA (en lien avec la SDPME)	INGE GENE 1 CLAS A Richard PRIOU
DSNJ	Yves BOERO CHEF DE SERVICE COL Stéphane ZUGETTA
DSNJ/SMV	GBR Marc BOILEAU, puis GBR Benoit BRULON LCL ARGAUT Eric
DRH-MD/SRHC	Marc TREGLIA
DRH-MD/ASA (+ IGESA)	Jean-Joël CLADY
Défense mobilité	GDI Louis SEPTIER LCL Frédéric PONS
DPMA (relia vers ONAC-VG)	IG1MI Eric FLEURY, puis Corinne SINNASSAMY Florence LALANNE
DCSID	IG2MI Dominique POINOT puis
SGGN	GB Anne FOUGERAT, puis GDA Véronique BATUT

C'est un lieu d'échanges sur la question des territoires. Le consensus a toujours été trouvé même s'il y a eu parfois beaucoup de discussions. Les expériences y sont partagées, il permet la connaissance des actions et des activités des uns et des autres dans les territoires et la mesure des inter-actions possibles et souhaitables. La très forte implication des participants de toutes les entités, gage de confiance entre les acteurs, nous permet d'améliorer collectivement notre action sur le terrain, l'attractivité et la visibilité du ministère.

Entre novembre 2019 et juillet 2020, le comité territoires s'est réuni 18 fois dont un certain nombre en audio évidemment.

En septembre et octobre, la préparation de la réunion cabinet du 16 septembre et la présentation à la ministre déléguée du 20 octobre ont fait l'objet d'échanges plus informels.

Depuis le mois d'octobre 2020, le comité s'est réuni une fois par mois : 22 octobre, 18 novembre et 2 décembre. Ce rythme se poursuit en 2021.

La mise en œuvre de la feuille de route a commencé fin 2020 pour certaines actions. Les principes-clés proposés sont les suivants :

- les bonnes pratiques viennent du terrain, elles doivent être développées là où c'est pertinent. Certaines actions sont déjà mises en œuvre, il s'agit de les amplifier. La réussite réside dans la souplesse et la subsidiarité (les initiatives locales sont déterminantes) ;
- tous les acteurs du ministère dans les territoires ne mettront pas en œuvre toutes les actions, elles doivent l'être dans une logique de différenciation pour mieux répondre aux enjeux des territoires ;
- le décloisonnement doit être la règle par des rencontres et des échanges réguliers ;
- les têtes de chaîne doivent engager les actions qui relèvent d'elles vers leurs réseaux et les acteurs de terrain. Les acteurs, au plus près du terrain des territoires et des habitants, doivent s'impliquer dans la logique de proximité.

Par ailleurs, les référents du ministère sont identifiés pour que le ministère soit plus lisible pour les acteurs extérieurs (élus et services de l'Etat en région).

## 4. Les restructurations de défense

### 4.1 Cadrage général et bilan des CRSD

Parmi les mesures mises en œuvre à compter de 2008 pour accompagner les restructurations, figure la mise en place des contrats de redynamisation de site de défense (CRSD) et les plans locaux de redynamisation (PLR) destinés à accompagner économiquement les territoires concernés.

Le financement de ces mesures a été prévu dans les LPM successives. Ces moyens ont permis la signature de 64 contrats entre 2009 et 2019 prévoyant des actions favorables au développement des territoires. Ils sont conclus et pilotés entre l'Etat et les acteurs locaux concernés, sous l'égide du ministère des armées (délégation à l'accompagnement régional) et du ministère de la cohésion des territoires et des relations avec les collectivités territoriales (Agence nationale pour la cohésion des territoires – ANCT), qui en suivent la mise en place et l'exécution, notamment dans le cadre du comité technique interministériel.

55 contrats sont clos, mais pour 26 d'entre eux, l'exécution de certaines actions, en particulier les plus complexes, se poursuit. Les 29 autres sont des contrats soldés dont la totalité des actions sont achevées et pour lesquels les crédits de paiement ont été consommés. S'y ajoutent les 8 contrats signés en 2015 et 2016 consécutifs aux restructurations les plus récentes : Polynésie Française, Varennes-sur-Allier, Luxeuil, Châlons-en-Champagne (CRSD et CAR), Dijon, Creil, Drachenbronn. Le dernier CRSD signé au titre des restructurations de la LPM 2014-2019 concerne la fermeture de l'élément air rattaché de Châteaudun. Il a été signé le 30 décembre 2019 pour 5 M€ de FRED et 2,725 M€ de FNADT. Seuls les contrats vivants peuvent encore faire l'objet de modifications.

Le tableau ci-dessous récapitule les 64 contrats en fonction de leur état d'avancement : contrats éteints, contrats clos dont certaines actions ne sont pas achevées et enfin contrats vivants.

	LPM 2008- 2014	LPM 2014- 2019	
Contrats soldés (crédits de paiement consommés)	29	0	CRSD de Givet, Arras, Barcelonnette, Provins-Sourdun, Briançon, Langres, Châteauroux, Metz, Joigny, Dieuze et Guéret ; PLR de la Creuse, des Landes, de Moselle, de la Manche, du Nord, d'Ille-et-Vilaine, de Meurthe-et-Moselle, du Rhône, de la Loire-Atlantique, de Haute-Garonne, du Finistère, d'Eure-et-Loir, de l'Yonne, de l'Hérault, du Maine-et-Loire, de la Réunion, de la Marne et des Yvelines ; PLR du Tarn et Garonne (non signé, préfinancement seulement)
Contrats clos (AE consommées et crédits de paiement en cours de consommation)	26	0	CDE de Commercy, CRSD de Caen, Cambrai, Limoges, La Rochelle, Laval, Noyon, Martinique, Bourg-Saint-Maurice, Brétigny, Laon-Couvron, Reims et Vernon ; PLR de la Nièvre (Château-Chinon), de l'Oise (Compiègne), du Gard, de la Gironde, de la Meuse, de la Nièvre (Fourchambault), de la Dordogne, de l'Oise (Senlis), de la Guadeloupe, des Bouches du Rhône, du Val d'Oise et du Haut-Rhin, CRSD de Châteaudun 1
Contrats vivants (générant de nouveaux engagements)	3	6	LPM 2008-2014 : Polynésie, Luxeuil-les-Bains et Varennes sur Allier ; LPM 2014-2019 : CRSD et CAR de Châlons-en-Champagne, CRSD de Dijon, de Creil et de Drachenbronn. CRSD de Châteaudun 2
<b>Stock de contrats signés :</b>	<b>58</b>	<b>6</b>	

#### 4.1.1 Des évolutions du dispositif de zone de restructuration de défense (ZRD)

L'article 223 de la loi n° 2020-1721 du 29 décembre 2020 de finances pour 2021, qui modifie l'article 42 de la loi n° 95-115 du 4 février 1995 d'orientation pour l'aménagement et le développement du territoire, permet de reconnaître au titre de 2021 des communes en zone de redynamisation de la défense (ZRD), à condition que l'arrêté délimitant ces zones soit pris au plus tard le 31 décembre 2021.

Cette modification législative, portée par la DAR en appui avec la DAF, vise à ajouter les 63 communes de la zone d'emplois de Châteaudun au dispositif de zone de restructuration de défense au titre de l'année 2021. Le projet d'arrêté est en cours de consultation interministérielle.

La reconnaissance en ZRD permettra aux entreprises nouvelles ou existantes, qui créent des activités nouvelles sur le territoire zoné, de bénéficier sous certaines conditions des avantages fiscaux et sociaux suivants :

- Exonération de l'impôt sur les sociétés ou de l'impôt sur le revenu ;
- Exonération de cotisation foncière des entreprises (CFE) pour les créations et extensions d'établissements, si les communes ou les EPCI délibèrent dans ce sens et corrélativement exonération de cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises (CVAE) qui est liée à l'exonération de CFE ;
- Exonération de cotisations patronales de sécurité sociale et d'allocations familiales ;
- Exonération de la taxe foncière sur les propriétés bâties (TFPB) si les communes ou les EPCI délibèrent dans ce sens.

Une information sera faite vers les communes concernées dès la publication de l'arrêté pour que les délibérations soient prises et que cette disposition profite pleinement au développement économique du territoire.

#### **4.1.2 Le décret 2020-72 du 30 janvier 2020 relatif au dispositif de cession à l'euro symbolique**

Pour mémoire, le dispositif de cession à l'euro symbolique s'applique aux emprises devenues inutiles qui peuvent être cédées à des collectivités sur le territoire desquelles a lieu une opération majeure de restructuration de défense.

L'article 228 de la loi de finances pour 2020 a apporté deux compléments au dispositif existant pour permettre la prolongation du délai de présentation des demandes de cession par les collectivités, d'une part, et pour apporter une précision sur les cessions concernant des logements, les précédentes dispositions étant trop restrictives.

Le décret 2020-72 du 30 janvier 2020 a par ailleurs complété la liste des collectivités susceptibles d'acquiescer à l'euro symbolique des emprises utilisées par le ministère des Armées et devenues inutiles. Pour tenir compte des dernières opérations de restructuration engagées, ont été ajoutées la communauté de communes du Grand Châteaudun et celle du pays de Wissembourg, à la suite des restructurations de Châteaudun et de Drachenbronn.

#### **4.1.3 L'allongement de la durée de certains contrats en raison de la crise sanitaire liée à l'épidémie de la COVID-19**

S'agissant des contrats en cours, la crise sanitaire a entraîné le report des élections municipales et par conséquent l'installation tardive des exécutifs intercommunaux retardant ainsi les réunions des instances de pilotage, la crise sanitaire rendant de plus la mise en œuvre des actions, l'engagement et la consommation des crédits difficiles. Les ministres des armées et de la cohésion des territoires ont ainsi décidé d'ouvrir la possibilité de prolonger les contrats qui arrivaient à leur terme en 2020 ou 2021 d'une année. Les acteurs locaux ont retenu cette prolongation lors des récents comités de pilotage, cela devrait être le cas également pour Luxeuil et Varennes sur Allier au premier semestre 2021. Les nouvelles dates d'échéance des contrats sont donc les suivantes :

Sites	Signature des contrats	Echéance des contrats
Polynésie française	22 février 2016	21 février 2022 (non modifié)
Luxeuil	12 juillet 2016	11 juillet 2022
Varennes sur Allier	22 avril 2016	21 avril 2022
Châlons-en-Champagne (CRSD et CAR)	28 août 2015	27 août 2021
Dijon-Longvic	13 novembre 2015	12 novembre 2021
Creil	7 octobre 2016	6 octobre 2022
Drachenbronn	29 novembre 2016	28 novembre 2022
Châteaudun 2	30 décembre 2019	29 décembre 2023 (non modifié)

Enfin, le CRSD de Polynésie française a bénéficié d'une prolongation exceptionnelle de deux ans jusqu'au 21 février 2022, afin qu'il ne soit pas lésé par la durée de mise en œuvre des procédures foncières et de dépollution préalables indispensables à la réalisation des actions.

#### **4.1.4 La simplification de la procédure d'examen des avenants aux contrats devant le comité technique interministériel**

La mise en place de contrats de redynamisation de sites de défense sur des territoires impactés par des opérations importantes de restructuration a été initiée par la circulaire du 25 juillet 2008. Ces dispositifs font l'objet d'une validation par le Premier ministre, qu'il s'agisse de leur création, de la mise en œuvre des avenants ou bien de la clôture. La validation est précédée d'un comité technique ministériel (CTI) qui réunit les ministères concernés et notamment celui des Armées ainsi que celui de la Cohésion des territoires et des relations avec les collectivités territoriales.

La Secrétaire générale pour l'administration a saisi en décembre 2019 le directeur de l'agence nationale de la cohésion des territoires (ANCT) qui préside le CTI afin d'engager une simplification de la procédure. Cette démarche s'inscrit dans les orientations de la circulaire du Premier ministre du 5 juin 2019, relative à la transformation des administrations centrales et aux nouvelles méthodes de travail.

Il a été retenu que les dossiers fassent l'objet d'un examen conjoint de la délégation à l'accompagnement régional (DAR) et de l'ANCT, suivi d'une consultation dématérialisée des autres membres du CTI. La saisine du Premier ministre n'interviendrait qu'en cas de désaccord, situation qui ne s'est jamais produite.

Deux comités techniques interministériels se sont tenus en 2020, le premier le 3 mars 2020, et le second, dans un format dématérialisé, en octobre-novembre.



## 4.2 Les contrats en cours

Le tableau ci-dessous apporte les précisions sur la consommation des crédits du FRED au 31 décembre 2020.

en K€

Contrats	Date de signature	FRED signé (CRSD)	AE 2020	CP 2020
CRSD 51 CHALONS-EN-CHAMPAGNE	28/08/2015	7 420	26,94	424,21
CAR 51 CHALONS-EN-CHAMPAGNE	28/08/2015	6 705	1028,86	1125,49
CRSD 21 DIJON	13/11/2015	4 020		471,73
CRSD OM POLYNESIE FRANCAISE	22/02/2016	4 022,68	286,37	118,65
CRSD 70 LUXEUIL LES BAINS	12/07/2016	1 244	408,21	154,55
CRSD 03 VARENNES SUR ALLIER	22/04/2016	3 636,14	30	360,22
CRSD 60 CREIL	03/06/2016	1 756	1448	101,1
CRSD 67 DRACHENBRONN	29/11/2016	2 000	1000	
CRSD 28 DE CHATEAUDUN 1	06/07/2015	2 000		586,5
CRSD 28 CHATEAUDUN 2019	30/12/2019	5 000		
<b>TOTAL CONTRATS EN COURS</b>		<b>37 803,82</b>	<b>4228,38</b>	<b>3342,45</b>

### 4.2.1 Drachenbronn (Bas-Rhin)

La restructuration de la Base Aérienne 901 de Drachenbronn et sa transformation en « élément air rattaché » à la BA 133 de Nancy-Ochey, ont entraîné une réduction importante des effectifs à partir de l'été 2015. Pour compenser les impacts économiques et démographiques de cette décision, un dispositif d'accompagnement a été mis en place avec le contrat de redynamisation de site de défense (CRSD) de Drachenbronn, signé le 29 novembre 2016 pour une durée de 4 ans, et renouvelable une fois 1 an.

A la suite de la signature de l'avenant n° 1, validé par le CTI du 3 mars 2020, le CRSD de Drachenbronn prévoit 6 627 907 € d'investissements publics, et comprend un soutien spécifique de l'Etat de 3 M€ (crédits FRED 2 M€ et FNADT 1 M€), complété par des crédits de droit commun de l'Etat (940 000 € de dotation d'équipement des territoires ruraux, DETR). Les partenaires sont la Région Grand Est, la collectivité européenne d'Alsace, la communauté de communes de l'Outre-Forêt, la commune de Drachenbronn, et la communauté de communes du pays de Wissembourg (CCPW), qui est le porteur de la majeure partie des projets.

La stratégie de redynamisation du contrat comprend 12 actions regroupées autour de quatre axes :

- Le développement touristique ;

- La dynamisation du tissu des TPE-PME (soutien aux projets d'investissement, développement d'un immobilier dédié, accompagnement au déploiement du très haut débit, THD) ;
- Le soutien aux équipements liés à la BA901 (école communale, piscine de Drachenbronn, changement de filtres de la station d'épuration) ;
- La coordination, le suivi et la mise en œuvre du CRSD (recrutement d'un(e) chargé(e) de mission).

En 2020, grâce à l'implication des acteurs locaux et malgré le contexte sanitaire, plusieurs projets d'investissement privé ont connu des avancées significatives :

- La société allemande EAK a débuté la construction du chemin des cimes sur un terrain communal, avec la pose de la première pierre le 1<sup>er</sup> septembre 2020, et prévoit d'installer un parc d'aventures sur l'ancien chenil ;
- La société allemande *Glamping Resorts* a déposé un permis d'aménager pour implanter des hébergements insolites sur un terrain communal, ainsi que sur l'immeuble Walckmuhle, projet estimé à 3 M€ ;
- La déconstruction de la moitié de la base vie (6 ha) sous maîtrise d'ouvrage de la CCPW s'est achevée fin 2020. Le site accueillera des projets de la société allemande Gusto Palatino : un atelier de fabrication de fonds de tartes flambées, accompagné d'une boutique de spécialités locales et d'un restaurant gastronomique. Ils représentent 15 M€ d'investissement, avec la création de 30 emplois.

Dans le cadre du CRSD, des aides directes aux entreprises peuvent être accordées. Deux dossiers ont été instruits en 2020. La société EAK pourra ainsi bénéficier d'une subvention de 193 300 € de FRED pour la création de 36 emplois en CDI (29 ETP) et 7 M€ d'investissement ; la société Fraisal (producteur et expéditeur de fruits et légumes), de 26 700 € de FRED pour la création de 3 emplois et 360 000 € d'investissement à Wissembourg.

Par décret du 30 janvier 2020, la communauté de communes du pays de Wissembourg est éligible à la cession à l'euro symbolique avec complément de prix différé des immeubles localisés sur le territoire des communes de Drachenbronn-Birlenbach, Cleebourg et Climbach. Par décret du 18 janvier 2021, la cession de l'ensemble immobilier domanial dénommé «Base aérienne 901» est autorisée. D'autres parcelles sont en cours de cession.

A la suite de la crise sanitaire, et pour accompagner pleinement les actions, la ministre des armées et la ministre de la cohésion des territoires ont acté la possibilité de prolonger de 12 mois supplémentaires le contrat. Le comité de site qui s'est tenu le 24 septembre 2020 sous la présidence du sous-préfet de Haguenau-Wissembourg a validé le principe de cette prolongation jusqu'au 28 novembre 2022. Ce temps doit être mis à profit pour engager toutes les actions, et la redéfinition de certaines par un nouvel avenant est en cours. Au 31 décembre 2020, pour le FRED et le FNADT, le taux d'engagement est de 69 % et le taux de consommation des crédits de 24 %.

#### **4.2.2 Châlons-en-Champagne (Marne)**

Le ministère des Armées a annoncé le 14 octobre 2015 la dissolution du 1<sup>er</sup> Régiment d'artillerie de marine (RAMa), de l'état-major de la 1<sup>re</sup> Brigade mécanisée (BM) et de sa compagnie de commandement et des transmissions, tous implantés à Châlons-en-Champagne, entraînant la suppression de 1003 emplois civils et militaires.

Pour compenser les conséquences économiques et démographiques de cette décision, le gouvernement a décidé de mettre en œuvre un plan d'accompagnement, destiné à faciliter la transition du territoire impacté vers de nouvelles dynamiques de développement autour de trois axes : social, foncier et économique.

Le CRSD de Châlons a été signé le 28 août 2015 pour une durée de 4 ans. Il a été doté de 11M€ de crédits Etat (dont 7,42 M€ de FRED et 3,58 M€ de FNADT) auxquels viennent s'ajouter 17M€ de crédits publics des collectivités (ville, agglomération, département, région, CDC). Il a fait l'objet de 4 avenants signés respectivement les 8 juillet 2016, 31 août 2018, 29 janvier 2019 et 20 janvier 2020. Un 5<sup>ème</sup> avenant technique et de prolongation pour une durée d'un an a été présenté en CTI et validé par le directeur général de l'ANCT le 16 décembre 2020. Il permet la prolongation du CRSD jusqu'au 27 août 2021.

L'année 2020 a été particulièrement difficile. L'avancement des projets des collectivités comme ceux des entreprises a été fortement impacté par la crise sanitaire. Les crédits engagés concernent :

- 3 entreprises ont bénéficié de 244 336 € de subventions permettant la création de 30 emplois et 405 655 € d'investissement ;
- développement de la ZAC de la Veuve : 400 000 € permettant d'accueillir sur des terrains préparés de nouveaux projets d'entreprises ;
- la 3<sup>ème</sup> tranche de la friche Jacquesson pour un montant de 77 258 €.

Le CAR de Châlons a été signé le 28 août 2015. Il a été doté de 19 M€ (dont 6,5 M€ de FRED et 12,5 M€ de FNADT) auxquels viennent s'ajouter 23,9 M€ de crédits des collectivités (ville, agglomération, département, région). Il a fait l'objet de 4 avenants signés respectivement les 27 janvier 2017, 31 août 2018, 29 janvier 2019 et 20 janvier 2020. Un 5<sup>ème</sup> avenant technique et de prolongation pour une durée d'un an a été présenté en CTI et validé par le directeur général de l'ANCT le 16 décembre 2020. Il permet la prolongation du CAR jusqu'au 27 août 2021.

L'année 2020 a permis de subventionner les opérations suivantes :

- 15 entreprises ont bénéficié de 496 493 € de subventions permettant la création de 83 emplois et 319 459 € d'investissement ;
- réhabilitation du bâtiment principal de la caserne Chanzy : 2,598 M€ qui permettra d'accueillir une centaine d'agents du ministère de l'économie et des finances, dans le cadre du projet de dé-métropolisation de Bercy et des agents de la communauté d'agglomération et des services de la mairie de Châlons, regroupés sur ce site unique et central ;
- le Forum Planet A : 400 000 € qui a été repoussé et se tiendra en 2021.

#### **4.2.3 Dijon-Longvic (Côte d'Or)**

Le ministère de la défense a annoncé en octobre 2014 la fermeture de la plateforme de la base aérienne 102 de Dijon-Longvic, dans le cadre du projet de refonte du stationnement de l'armée de l'air, entraînant la suppression de 1 640 emplois. La mise en place d'un Contrat de redynamisation de site de défense (CRSD) est destinée à compenser les conséquences économiques et démographiques de cette décision sur le territoire de la Communauté Urbaine du Grand Dijon. Ce contrat, d'un montant global de 30 M€, dont 4 M€ de FRED et 2 M€ de FNADT, a été signé le 13 novembre 2015.

Les actions menées en 2020 sont les suivantes :

- Mise à niveau des infrastructures de l'ancienne BA102 pour pérenniser les activités aéroportuaires civiles :

Les confinements successifs ont induit du retard dans la réalisation de certains travaux. En particulier, le renouvellement du balisage lumineux permettant une exploitation de nuit et par mauvaise visibilité aurait dû être effectué pour novembre 2020 et ne sera livré qu'en mai 2021.

La crise touchant l'aéronautique a fortement impacté le trafic en 2020 et donc les recettes d'exploitation de l'aéroport. Cependant, les activités non aéronautiques hébergées dans les anciens hangars de l'armée de l'air ont servi d'amortisseur et confirment la validité du modèle économique choisi par la collectivité locale.

- Pôle culturel de la cité internationale du vin et de la gastronomie (CIVG) :

Après la pose de la première pierre, en juillet 2019, une inauguration de la CIVG était envisagée fin 2021. Le chantier a été totalement arrêté lors du premier confinement et les mesures de protection liées à la crise sanitaire en ont compliqué et ralenti la reprise. Cependant, le groupe Eiffage, délégataire de maîtrise d'ouvrage a mis en place des mesures permettant de rattraper une bonne partie de ces retards. En particulier, pour ce qui concerne directement les actions financées par le CRSD, le bâtiment nu du centre d'interprétation et d'animation du patrimoine a été livré en avril 2021, ce qui laisse espérer une inauguration du pôle culturel au printemps 2022.

- Participation au fonds "DévEmploi Côte-d'Or" :

Ce fonds, doté d'un million d'euros (dont 200 000 € de FRED) permet d'alimenter des prêts aux PME. En décembre 2020, la part correspondant à l'utilisation du FRED avait permis la création d'une trentaine d'emplois cumulés depuis le début du dispositif. Le remboursement des prêts permettra d'aider d'autres PME et donc d'augmenter le nombre d'emplois créés.

Fin 2020, les crédits du FRED étaient engagés à 96 % et payés à 42 % ; ceux du FNADT engagés à 81 % et payés seulement à 3 %.

L'avenant n°5, examiné lors du COPIL du 7 octobre 2020, prévoit la prolongation du contrat de 12 mois à la suite de la crise sanitaire, portant son échéance au 12 novembre 2021 et effectuant des ajustements de crédits. Il a été validé en CTI dématérialisé d'octobre-novembre 2020.

#### **4.2.4 Luxeuil-les-Bains (Haute-Saône)**

Les restructurations des unités de la BA 116 (suppression de 228 emplois directs) ont amené à la signature d'un CRSD le 12 juillet 2016 pour un montant de 15M€, dont 1,2 M€ de FRED et 0,5 M€ de FNADT.

Le contrat s'appuie sur trois axes :

- développer l'économie présentielle (tourisme, culture, commerce) ;
- soutenir le développement économique (aides directes aux PME, offre foncière) ;
- créer un équipement de bien-être en synergie avec l'activité thermale.

Les réalisations en 2020 ont concerné :

- Centre d'interprétation et d'animation du patrimoine (CIAP) :

Le nouvel office du tourisme, qui en constitue le hall d'accueil, a été inauguré fin décembre 2019 et l'inauguration finale du CIAP devait avoir lieu au printemps 2020.

Les confinements successifs ont induit du retard dans la réalisation du chantier. L'inauguration a finalement eu lieu le 10 juillet 2021.

- Aide au développement des PME :

Trois actions du CRSD viennent appuyer la création d'emplois dans le territoire. L'année 2020 a été particulièrement difficile, compte tenu de la crise économique liée à la pandémie. On a cependant pu noter quelques succès : 24 CDI ont été créés.

- Aménagement de zones ou bâtiments des collectivités locales destinés à accueillir les entreprises :

Les requalifications de friches industrielles ont pu être engagées en 2020 et la totalité des crédits devraient finalement être engagée avant juillet 2022.

Fin 2020, 73 % des crédits du FRED étaient engagés et 60% payés. Pour le FNADT, 86 % des crédits engagés et 56 % payés.

L'essentiel des engagements restant à faire sont liés au dernier avenant, notifié le 21 octobre 2020 (accueil d'un cluster du secteur du luxe, création de 50 emplois, aménagement de la zone par la collectivité locale appuyée par 80 k€ de FNADT et aide à l'investissement de l'entreprise par 100 k€ de FRED et 300 k€ de la région Bourgogne Franche Comté).

Le contrat a fait l'objet d'un avenant technique n°2 de prolongation de 12 mois, jusqu'en juillet 2021 (CTI du 3 mars 2020) et de réalisation d'ajustements de crédits sans impact sur les montants de FRED et de FNADT.

#### **4.2.5 Varennes sur Allier (Allier)**

Pour accompagner une revitalisation ambitieuse et rapide du bassin économique de Varennes-sur-Allier impacté par la dissolution à l'été 2015 du détachement air 277, un contrat de redynamisation de site de Défense (CRSD) a été mis en œuvre. Signé le 22 avril 2016 pour un montant de 17,6 M€ et doté de 5,5 M€ de crédits Etat (3,6 M€ de FRED et 1,9 M€ de FNADT), il a été principalement axé sur la requalification économique et foncière de l'ancienne emprise militaire.

Fin 2020, soit 4 ans et demi après la signature du CRSD, le bilan est largement positif grâce notamment à une dynamique partenariale constructive :

- Requalification quasi achevée de la partie industrielle du site en zone d'activité appelée EcoCentre : 74 % des bâtiments loués, 24 entreprises accueillies sur le site, 116 emplois accueillis dont 94 nouveaux et durables (82 privés, 12 publics) ;
- Création avec l'appui financier du FRED de 131 emplois en CDI sur le périmètre du CRSD, auxquels s'ajoutent 25 emplois programmés ;
- Engagement de 77 % des crédits Etat (dont 91 % FRED) et 64 % des dépenses (dont 81 % FRED) ;
- 30 000 m<sup>2</sup> de panneaux photovoltaïques installés sur les toitures de bâtiments de l'EcoCentre.

L'année 2020 a été marquée par la validation d'un premier avenant signé le 25 février portant le montant global du contrat à 24,7 M€ soit une hausse de 40% et par un deuxième avenant, signé le 18 novembre, prolongeant la durée du contrat d'un an mais également par la formalisation d'un engagement des partenaires pour prolonger les actions d'accompagnement de ce territoire à l'issue du CRSD, par un autre dispositif et des aides à identifier. Les fonds régionalisés de l'accord régional de relance, pourraient favoriser la mise en œuvre des opérations identifiées dans le cadre de cet après contrat.

En outre, à la suite de la décision des ministres des armées et de la cohésion des territoires de prolonger d'un an les CRSD arrivant à leur terme, motivée par l'impact de la crise sanitaire et économique, l'échéance du contrat de Varennes-sur-Allier a été décalée au 21 avril 2022.

#### **4.2.6 La Polynésie française**

Le CRSD de la Polynésie française a été signé le 22 février 2016 pour une durée de quatre ans. Il a été doté de 6 M€, dont 4 M€ de Fonds de Restructuration de Défense (FRED) et 2 M€ de Fonds Exceptionnel d'investissement (FEI) Outre-mer. Au 30 décembre 2020, les taux d'engagement et de paiement globaux (FRED et FEI) sont respectivement de 41,97 % et 5,19 %. Le CRSD n'a pas pour le moment créé d'emplois.

Bâti sur la base de quatre axes stratégiques, le CRSD comprend 44 actions, parmi lesquelles, à ce jour, on en dénombre 4 qui sont achevées et soldées, 20 qui sont engagées et 20 actions qui ne sont pas encore engagées fin 2020. Par ailleurs, certaines communes ont dû adapter leurs capacités opérationnelles à la dimension des projets envisagés. Enfin, les échéances fixées au contrat pour obtenir la rétrocession effective de certains sites militaires ont été retardées. Aujourd'hui, les travaux sont, pour la plupart, prêts à démarrer.

L'avenant technique et de prolongation n°1 signé le 17 juillet 2020, qui prévoit une échéance du contrat au 21 février 2022, comprend trois évolutions de nature à accélérer le processus d'engagement des opérations et des crédits alloués :

- l'allongement de deux ans à titre dérogatoire de la durée de validité du contrat ;
- la modification des fiches action des communes de Faa'a, Papeete et Pirae ;
- l'obligation d'assurer un comité de suivi avec l'ensemble des partenaires chaque semestre afin d'évaluer précisément l'avancement des actions du CRSD et les éventuelles actions nécessaires à celui-ci.

Même si des progrès ont été réalisés en 2020 en termes d'avancement des actions, la DAR, l'ANCT et la DGOM au niveau central et le Haut-Commissariat en Polynésie Française au niveau local suivent tout particulièrement ce contrat dont la réalisation concrète est un enjeu politique et économique majeur.

#### **4.2.7 Creil (Oise)**

Le CRSD de Creil, a été signé le 7 octobre 2016 pour 4 ans à la suite de la décision de transfert des escadrons d'avions Casa de la BA de Creil vers Evreux. La plateforme aérienne militaire a cessé son activité fin août 2016, cependant la BA110 conserve des missions opérationnelles structurantes et demeure un site de défense important, en particulier dans le domaine du renseignement.

La participation de l'État (crédits FRED et FNADT) s'élève sur ce CRSD à 2,7 M€ sur un montant initial de 11 M€. Après l'avenant 2 de novembre 2019 ayant porté ce montant à

13,6 M€, l'avenant 3 signé le 17 décembre 2020 s'élève à un peu plus de 24,5 M€ et tient compte du coût d'acquisition par les collectivités de la zone IGN et de l'investissement accru du bailleur Clésence dans le cadre de l'action liée au développement de l'offre d'hébergement pour jeunes salariés, étudiants et familles sur le Quartier Ordener de Senlis. Pour cette opération, le permis de construire a été délivré en mars 2020 pour la création de 109 logements.

Cet avenant a également prolongé la durée du contrat de 2 ans tenant ainsi compte de l'impact de la crise sanitaire. Son échéance est maintenant le 6 octobre 2022.

Concernant la zone Nord de la base, l'année 2020 a vu aboutir en juillet la cession de la zone IGN à l'EPFLO (Etablissement public foncier de l'Oise) pour le compte du syndicat mixte du Parc Alata en vue de son développement. Plusieurs entreprises ont déjà fait part de leur intérêt pour certains bâtiments qui seront rénovés sur cette zone dans le cadre du CRSD en mobilisant également des crédits DSIL relance.

Par ailleurs, la société « Photosol Développement » lauréate en février de l'appel à manifestation d'intérêt lancé par le ministère dans le cadre du plan gouvernemental « Place au Soleil » pour l'installation et l'exploitation d'une centrale de production électrique à partir de panneaux photovoltaïques sur la zone piste conservée par le ministère des armées est bénéficiaire depuis mars 2020 d'une autorisation d'occupation temporaire constitutive de droits réels d'une durée de 30 ans. La mise en service de la centrale est prévue début 2023 et produira l'équivalent de la consommation de 180 000 habitants.

L'avenant 1 signé le 20 décembre 2018 avait permis de mettre en place sur ce contrat, 350 k€ pour le soutien direct aux entreprises créatrices d'emplois dans le périmètre du CRSD. La commission *ad hoc* s'est réunie deux fois en 2019 et une fois en 2020 et a permis d'attribuer 234 k€ soutenant ainsi la création de 53 emplois en CDI et la reprise de 42 autres.

D'autres actions prévues au CRSD portant notamment sur des travaux d'aménagement de ZAC et de bâtiments ont démarré à l'été 2020 et devraient s'achever en 2021 ou 2022.

#### **4.2.8 Châteaudun (Eure-et-Loir)**

La collectivité a été impactée par deux mesures successives : transformation de la base aérienne en élément air rattaché (EAR) et fermeture de l'EAR qui ont conduit à la mise en place de deux CRSD, l'un signé le 6 juillet 2015, le second en décembre 2019.

##### *4.2.8.1 Le premier CRSD (2015-2020)*

Le premier CRSD se déroule suivant un rythme conforme aux attentes des parties prenantes, la quasi-totalité des fonds alloués ayant été engagés, ce CRSD a permis :

- l'accompagnement des entreprises du Bassin de Châteaudun ;
- l'accueil de 20 START'UP dédiées notamment à l'Agriculture du futur sur le Campus des Champs du Possible ;
- le développement de l'enseignement supérieur dans le département ;
- le développement de l'offre d'hébergement pour les étudiants, renforçant ainsi l'attractivité des établissements d'enseignement sur le bassin dunois ;
- le maintien d'une offre de services de santé sur le territoire essentiellement rural ;



- le renforcement de l'attractivité du territoire de Châteaudun.

Le CRSD 1 est arrivé à échéance le 5 janvier 2020. Les crédits ont été engagés à 100 % (montant FRED). Les taux de paiement du FRED est de 66 % au 31 décembre 2020.

#### 4.2.8.2 *Le second CRSD signé le 30 décembre 2019*

Financé à hauteur de 5 M€ par le FRED et 2,725 M€ par le FNADT, le second CRSD dont les enjeux sont considérables vise, pour la collectivité de Châteaudun, à mener à bien un projet couvrant un espace de plus de 450 hectares qui va doubler la surface urbanisée actuelle.

Le changement d'équipe dirigeante à la tête de la mairie de Châteaudun et de la communauté de communes du Grand Châteaudun à l'occasion des dernières élections municipales, s'est traduit par l'adoption d'une stratégie résolument tournée vers la continuité de l'activité aéronautique. Ce projet permet la sécurisation de zones écologiques sensibles, il est en outre compatible avec un projet de parc photovoltaïque d'une centaine d'hectares, l'un des plus importants de la région Centre-Val de Loire.

Les études pour s'assurer collectivement de la viabilité économique d'un tel projet sont en cours. Elles permettront de déterminer les modalités optimales de transfert de l'emprise : cession à l'euro symbolique comme initialement proposée à la collectivité ou application des dispositifs prévus par la loi NOTRe en cas de continuité aéronautique.

Pour aider la collectivité dans son projet, le ministère des armées a accepté que la cession des 88 logements de la Cité de l'Air et la cité militaire subisse une décote par rapport à la valeur domaniale, permettant à la collectivité de réaliser une économie de 800 000 euros.

En 2020, la DAR a mené des démarches de soutien actif au classement de l'ensemble de la zone d'emploi en zone de restructuration de défense (ZRD). Ce dispositif ouvre droit, à des exonérations fiscales et sociales liées à des créations d'emplois.

Si, pour les collectivités, l'intégration de l'emprise de l'EAR est un défi, la fermeture du site représente pour l'ensemble des acteurs du ministère des armées une manœuvre complexe dans un délai contraint. L'accompagnement des personnels du ministère impactés est une priorité. Plusieurs opérations préalables au départ des Armées nécessitent une vigilance toute particulière. Ainsi en 2021, conformément aux engagements du ministère des armées, le radar « Aladin » qui pouvait constituer une limitation à l'usage futur du site sera démantelé, ainsi que les aéronefs hors d'usage entreposés sur les pistes. Les déchets faiblement radioactifs du ministère des armées seront quant à eux retirés de Châteaudun.

## **5. Les actions menées dans le cadre du plan Action PME**

### **5.1 15 rencontres avec les PME organisées dans les régions**

La DAR est chargée de la mise en œuvre du plan Action PME dans les territoires, qui vise à informer les PME et ETI :

- sur l'ensemble des territoires et pas uniquement dans les capitales régionales ;



- en organisant des rencontres Achats en présentiel et, depuis la crise sanitaire, en distanciel (webinaires et rendez-vous en ligne) ; intégralement organisées par la DAR ou co-organisées avec (ou appuyées sur) un organisme extérieur (CCI, Plateformes régionales des achats, etc.) ;
- en ciblant particulièrement le périmètre des achats de soutien.

La crise sanitaire a fortement perturbé l'organisation de réunions en 2020, rendant impossible les réunions en présentiel pendant une bonne partie de l'année.

Si, en 2020, le nombre de réunions en présentiel a été réduit à 8, en contrepartie d'autres moyens ont été mis en œuvre pour préserver le lien avec le tissu économique en régions. Ainsi, 7 webinaires ont été organisés, des entretiens téléphoniques, des interventions dans le cadre de la crise sanitaire, etc.

Régions	Nombre de		
	réunions en présentiel	webinaires	en distanciel autres
Auvergne Rhône Alpes	3	5	BtoB entreprises – acheteurs organisées en audio et visio conférences
Bretagne	-	-	
Bourgogne Franche Comté	-	-	
Centre Val de Loire	1	-	
Grand Est	-	-	
Hauts de France	2	-	
Ile de France	-	-	
Normandie	-	-	
Nouvelle Aquitaine	1	-	
Occitanie	-	-	
Pays de Loire	1	-	
Provence Alpes Côte d'Azur et Corse	-	2	
<b>TOTAL</b>	<b>8</b>	<b>7</b>	

Au total, 16 réunions ont ainsi été organisées, malgré la crise du COVID qui a mis un coup d'arrêt à la plupart des rencontres qui étaient programmées pour 2020.

Le contenu des réunions est précisé en annexe 3.

Par ailleurs, plusieurs délégués régionaux étaient présents, aux côtés de la DGA, sur le stand du ministère des armées au Salon des entrepreneurs les 5 et 6 février 2020.

Deux objectifs sont précisés pour 2021 :

- relancer l'organisation de réunions dans les régions, en mixant les réunions en présentiel et les webinaires, pour s'adapter au mieux au contexte sanitaire ;
- associer sur certaines thématiques plusieurs régions, par exemple sur le MCO terrestre en raison des implantations géographiques des bases de soutien du matériel (BSMAT).

## 5.2 Les actions ciblées engagées au moment de la crise sanitaire

Les actions de la DAR ont été marquées, en 2020, par la crise sanitaire et la DAR s'est pleinement mobilisée pour apporter un soutien en région. Les axes prioritaires ont visé à apporter des réponses aux entreprises et à innover pour lutter contre l'épidémie.

Les questions économiques, et en particulier celles liées à la capacité de survie des entreprises, sont au cœur des préoccupations de l'État. Les délégués régionaux ont donc rapidement relayé sur le terrain les informations gouvernementales et ministérielles relatives aux dispositifs de soutien aux entreprises, et notamment :

- la décision de la ministre des Armées du 20 mars 2020 sur les paiements à titre exceptionnel des factures inférieures à 5 000 € sans vérification de la constatation du service fait (mesure proposée et mise en place par la DAF) ;
- la mise en place, le 23 mars, de la hotline d'écoute et recueil des questions des entreprises fournisseurs ou sous-traitantes mise en place par la DGA/SDPME.

Ces informations ont été relayées aux services acheteurs, aux groupements de soutien de base de Défense (GSBdD), aux délégations militaires départementales (DMD) ainsi que vers les acteurs économiques et les groupements d'entreprises.

Les délégués de la DAR ont également assuré la rediffusion à leurs réseaux d'entreprises des appels à propositions lancés par la Direction générale des entreprises (DGE) et le ministère des Armées (DGA) à destination des entreprises prêtes à proposer des solutions pour augmenter la capacité de production nationale de masques.

Certains délégués régionaux ont par ailleurs proposé leur concours aux DIRECCTE<sup>4</sup> pour répondre directement aux questions des entreprises. Ils se sont positionnés donc comme des relais prêts à faire remonter vers le niveau central toute difficulté que rencontrerait une entreprise liée à la défense. Ils ont également informé de ce rôle les organisations professionnelles locales (MEDEF, CPME).

Enfin, la procédure habituelle de paiement des aides aux entreprises prévues dans le cadre du FRED a été allégée de façon à soutenir les PME pendant la période de confinement (cas notamment du CRSD de Creil, en action conjointe de la sous-préfecture de Senlis, de la DAR et de la DAF).

### **Innover pour lutter contre l'épidémie**

Par ailleurs, les délégués régionaux ont assuré la diffusion de l'appel à projet du ministère des Armées auprès des acteurs de la recherche (laboratoires, entreprises innovantes). Cet appel, lancé par l'Agence de l'Innovation de Défense (AID), visait à disposer de propositions pour lutter contre la pandémie.

Cette action a suscité un intérêt marqué. Ainsi, en région Centre - Val de Loire ; les contacts ont été pris avec le collectif « *Makers for Life* » collectif de bénévoles initié par 5 entrepreneurs nantais qui s'est proposé de concevoir gratuitement un respirateur artificiel simplifié, avec intubation, exclusivement dédié au traitement de la Covid-19 selon des plans mis librement à la disposition du monde entier, permettant leur

---

<sup>4</sup> DIRECCTE : Directions régionales des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi. Elles sont les interlocuteurs au niveau régional pour les entreprises et les acteurs socio-économiques (chefs d'entreprise, salariés, partenaires sociaux, demandeurs d'emploi, consommateurs).

fabrication par impression 3D et assemblage de composants disponibles dans le commerce et pensé dans le respect strict des recommandations des sociétés françaises savantes. L'objectif était d'apporter une aide d'urgence aux personnes en souffrance respiratoire qui ne pourraient bénéficier de soins plus appropriés en milieu hospitalier.

Le projet a reçu le soutien de collectivités et des régions Pays de la Loire et Auvergne-Rhône-Alpes, cette dernière acceptant de prendre le rôle de fabricant du respirateur dans le dossier déposé le 10 avril 2020 auprès de l'autorité nationale de sécurité du médicament (ANSM) en vue d'obtenir l'autorisation des essais cliniques.

Le financement par la suite en a été assuré en grande partie par la subvention d'un montant de 426 000 euros obtenue dans le cadre de l'appel à projets de l'AID : elle a permis de couvrir la production de prototypes, la conduite d'essais cliniques et la réalisation de la documentation nécessaire à l'obtention de l'agrément ANSM.

Enfin, à la demande de la Plate-forme commissariat (SCA), une action a été menée en région Auvergne – Rhône-Alpes par le délégué régional, en lien avec les acteurs locaux et la correspondante de la DGA : l'objectif était de trouver des entreprises susceptibles de répondre au plus vite aux besoins d'approvisionnement en masques, gels hydro-alcooliques, lingettes de désinfection, éléments de protection, etc. Ces recherches se sont effectuées par le biais d'une plate-forme créée *ab initio* et une information diffusée *via* les réseaux sociaux vers les 20 000 entreprises de la région. Les remontées se sont avérées très positives. La Plate-forme commissariat (SCA) les a exploitées, en lien avec le Service de santé des Armées (SSA). Pour les autres produits et technologies que cette plate-forme permettra d'identifier, les propositions ont été orientées vers les services du ministère et de l'État les plus appropriés.

## 6. Le plan de relance et les contrats de plan Etat-région

Le gouvernement a annoncé, en complément des mesures d'urgence déjà prises, la mise en place d'un plan de 100 milliards d'euros sur 2 ans, financé pour 40 milliards par l'Union européenne. Au-delà de son rôle conjoncturel de soutien à l'économie, il aura pour finalité de mettre l'accent sur la transition écologique et numérique, au travers notamment de trois axes d'effort :

- l'accélération du verdissement de l'économie, l'investissement dans la rénovation énergétique des bâtiments, dans les infrastructures et la mobilité vertes, dans la décarbonation des processus de production et dans le développement de nouvelles technologies vertes ;
- le renforcement de la compétitivité et la souveraineté économique ;
- le soutien aux compétences et à la cohésion sociale et territoriale.

Dans les territoires, la relance se fait par des dotations directes aux collectivités locales, des mesures qui pourront être contractualisées ou des mesures ministérielles déclinées au niveau local. La déclinaison du comité de suivi national présidé par le Premier ministre est prévue avec la mise en place de comités de suivi régionaux. Leur mission est d'informer les acteurs locaux, de suivre l'avancement des projets et d'identifier les points de blocage éventuels.

## 6.1 Action des délégués régionaux sur le plan de relance en région

Pleinement investis auprès des services de l'Etat en région, la participation des délégués régionaux aux comités de suivi régionaux et leur implication permet de partager les informations relatives aux projets du ministère des armées ayant une implication territoriale mais également d'appréhender les impacts sur la commande publique ministérielle vis-à-vis des entreprises régionales.

Par lettre du 8 octobre 2020, le directeur de cabinet de la ministre des armées a demandé aux préfets de région de bien vouloir intégrer pleinement les délégués à l'accompagnement régional dans le dispositif de suivi du plan de relance pour contribuer à sa mise en œuvre rapide et concrète souhaitée par le gouvernement.

La délégation à l'accompagnement régional a participé activement à l'instruction des dossiers répondant aux deux appels à projets « bâtiments publics » dans le cadre du volet écologie.

Sur les 2,7 milliards d'euros que l'Etat va consacrer à la rénovation énergétique des bâtiments qu'il occupe, 4 214 projets présentés par les ministères et leurs établissements publics ont été sélectionnés à l'issue des appels à projet lancés en septembre 2020 et conduits par la Direction de l'immobilier de l'Etat.

Parmi ces projets, 702 seront réalisés par le ministère des armées et ses établissements publics pour un montant total de 207,4 M€.

Les travaux préparatoires se sont déroulés sous l'égide des SGAR et des missions régionales de la politique immobilière de l'Etat (MRPIE) et de la DIE. Les critères de cotation des projets favorisaient la dimension écologique de ceux-ci, en particulier, les économies d'énergie attendues, et la maturité des projets.

Au sein du ministère des armées, les actions ont été conjointes entre la Direction des patrimoines, de la mémoire et des archives (DPMA), le Service d'infrastructure de la défense (SID) et la DAR, ce qui a permis de répondre de manière pertinente aux questions, dans des délais très brefs. Les délégués régionaux de la DAR sont intervenus en régions pour coordonner les actions avec les instances locales et les représentants du ministère en région, les porteurs de projets, tout en assurant la diffusion des informations aux parties prenantes.

Les projets ont été distingués selon leur niveau de traitement :

- En Commission régionale de l'immobilier public (CRIP au niveau régional) pour les projets inférieurs à 5 M€ (8 M€ en Ile de France) : 650 projets pour 90,3 M€ ;
- En Commission nationale de l'immobilier public (CNIP au niveau national) : 19 projets pour 113,4 M€ ;
- 33 projets TIGRE ont été traités au niveau national pour 3,7 M€.

Régions	CNIP		CRIP		TIGRE		Total	
	Nbre projets	Montants	Nbre projets	Montants	Nbre projets	Montants	Nbre projets	Montants
Auvergne-Rhône-Alpes	1	18 835 000	103	7 022 400	4	265 667	108	26 123 067
Bourgogne-Franche-Comté			35	1 090 500			35	1 090 500
Bretagne	10	20 929 000	56	3 661 900	4	356 000	70	24 946 900
Centre-Val de Loire	1	6 635 000	84	8 799 162	2	299 014	87	15 733 176
Corse			1	477 300	1	98 000	2	575 300
Grand Est	1	40 930 000	6	575 000	1	195 000	8	41 700 000
Hauts-de-France			7	290 000	2	649 048	9	939 048
Ile-de-France	3	5 175 000	35	15 317 534	7	370 390	45	20 862 923
Normandie			26	1 994 500			26	1 994 500
Nouvelle-Aquitaine	1	1 297 200	22	918 000	3	541 389	26	2 756 589
Occitanie			129	25 864 556	4	384 294	133	26 248 850
Pays de la Loire	1	7 630 000	3	280 000	2	210 000	6	8 120 000
Provence-Alpes-Côte d'Azur	1	11 935 000	129	19 111 400	3	370 000	133	31 416 400
Outre-mer			14	4 893 000			14	4 893 000
<b>Total général</b>	<b>19</b>	<b>113 366 200</b>	<b>650</b>	<b>90 295 251</b>	<b>33</b>	<b>3 738 802</b>	<b>702</b>	<b>207 400 254</b>

## 6.2 Les contrats de plan Etat-région et les accords de relance

Les contrats de plan Etat-régions constituent une planification pluriannuelle contractualisée de développement des territoires. Jusqu'à un passé récent, la co-construction était assez réduite, l'exercice consistant essentiellement à décliner au niveau régional les politiques publiques imprimées par les ministères.

L'exercice de création des CPER 2021 – 2027 prend non seulement acte de la plus grande décentralisation des responsabilités en direction des régions notamment mais anticipe la loi « 4D » dans son volet « différenciation ». Dès la phase initiale, l'élaboration de ces contrats a fait l'objet d'un dialogue entre les régions et l'administration centrale. Par ailleurs, l'assouplissement du caractère « normé » des précédents CPER conduit à créer des contractualisations à géométrie variable adaptée à la réalité des besoins de chaque région. Cette adaptation aux besoins et aux souhaits des collectivités se traduit, en autres, dans le fait que, même si les CPER ont vocation à « embarquer » un maximum de contractualisations, les régions sont libres de les inclure ou non.

Dans cette logique, les travaux ont été lancés à l'automne 2019. Sur la base de premières propositions des ministères, les préfets ont reçu des mandats de discussion avec les présidents de région, les régions pouvant ainsi définir des priorités spécifiques. Après exploitation des retours, début 2020, des pré-mandats de négociation ont été proposés par les ministères et examinés en RIM. S'agissant du ministère des armées, les projets des écoles de la DGA ont alors été pris en compte.

A la suite de la pandémie de COVID 19 au printemps dernier, une réorientation des priorités a émergé avec le plan « rebond » à la suite du premier confinement et le plan de relance économique. Le 28 septembre 2020, le Premier ministre a signé un accord de partenariat avec les présidents des régions de France, tourné prioritairement vers la relance. Il consacre l'engagement réciproque d'inscrire dans les contrats État-régions 2021-2027 un effort en faveur de l'investissement public. Cet accord précise aussi le cadre dans lequel sera mise en œuvre la relance au niveau régional, au travers notamment de comités régionaux de suivi.

La circulaire du Premier ministre du 23 octobre 2020 sur la territorialisation du plan de relance s'accompagne des mandats de négociation adressés aux préfets qui comprennent deux volets : les crédits contractualisés jusqu'en 2027 ; les crédits territorialisés du plan de relance qui viennent abonder les crédits de 2021 et 2022.

Le ministère s'intègre dans cette contractualisation notamment par des projets immobiliers ou de recherche scientifique. Sont notamment concernés :

- en région Île-de-France : l'ENSTA Paris et l'Institut Polytechnique de Paris ;
- en région Bretagne : l'ENSTA Rennes, l'École Navale et le Centre d'Instruction Naval de Brest ;
- en région Occitanie : l'ISAE-SUPAERO de Toulouse ;
- en région Centre Val de Loire : la contribution à la réfection de la voie ferrée Fleury-les-Aubrais-Voves qui dessert la base aérienne d'Orléans-Bricy.

D'autres projets pourraient être intégrés. Les délégués régionaux en assurent un suivi, informent les autorités du ministère sur l'avancement des dossiers proposés et au besoin les appuient.

## **7. Plusieurs autres actions menées dans les régions**

### **7.1 Le transfert de la plateforme aéroportuaire de Tours (Centre Val de Loire)**

Installée sur la base aérienne de Tours depuis 1961, l'école d'aviation de chasse de la base aérienne 705 Tours-Saint Symphorien est en cours de transfert vers la BA 709 de Cognac. Les activités aéronautiques des armées ont progressivement pris fin au cours de l'année 2020. La transition de l'emprise bientôt scindée entre une aire d'activité aéronautique civile et une base aérienne accueillant principalement des services spécialisés dans la gestion des ressources humaines représente un exercice de coordination complexe. Le cabinet a confié le 12 mars 2020 à la Déléguée à l'accompagnement régional la mission d'assurer la cohérence globale des actions et d'informer le cabinet de toute question nécessitant une orientation ou un arbitrage. Des

réunions très régulières avec le cabinet ont permis d'informer celui-ci de l'avancement du projet (avec l'identification de lignes d'opérations pour assurer le suivi et l'information) et de présenter les différents scénarios de transfert de la plateforme. Le cabinet a été également tenu informé des travaux menés tant en interne qu'avec la DGAC et la DGCL sur le projet de décret relatif aux modalités de transfert aux collectivités territoriales et à leurs groupements d'aérodromes civils appartenant à l'Etat.

Entité candidate à la reprise de l'aéroport, le SMADAIT a connu en 2020 d'importantes restructurations qui ne se sont stabilisées qu'en fin d'année 2020. En effet, si le départ de la CCI le 3 août 2020 simplifie la gestion de l'aéroport et les modalités de transfert, les échanges entre le SMADAIT composé désormais de trois représentants de Tours Métropole, trois représentants du conseil départemental et trois représentants du conseil régional et les Armées ont connu quelques aléas au cours de l'année 2020. En effet, à la suite des élections municipales, la présidence du SMADAIT a changé à deux reprises et son directeur, démis de ses fonctions le 31 juillet n'a toujours pas été remplacé.

Les armées, grâce à l'implication de l'ESID de Rennes et du commandant de la base aérienne 705 ont cependant transmis, conformément à leurs engagements, les éléments d'informations utiles aux collectivités dans le cadre de leur projet de reprise. Ainsi, l'analyse quantitative des risques pyrotechniques a été transmise en janvier 2021, l'étude concernant la pollution industrielle des sols le 16 décembre 2020 et celle concernant l'état des aires aéronautiques qui permet d'optimiser le plan de maintenance jusqu'à l'échéance de juillet 2021, le 23 novembre 2020. En réponse à un courrier du nouveau président du SMADAIT du 1<sup>er</sup> décembre présentant son plan de développement stratégique, l'Armée de l'Air facilite et accompagne le projet de certification européenne de la plateforme aérienne de Tours.

Plusieurs visites et réunions ont eu lieu à Tours (visite de la base, rencontres avec les élus et la préfète d'Indre-et-Loire) pour pouvoir mener à bien ce transfert. Le 11 décembre 2020, une délégation menée par la Secrétaire générale pour l'administration, le Directeur des patrimoines, de la mémoire et des archives et la conseillère *Immobilier, infrastructures et développement durable* de la Ministre déléguée s'est rendue sur place.

## **7.2 L'engagement des travaux sur l'impact socio-économique de l'implantation des compétences cyber à Rennes (Bretagne)**

Après avoir vu une diminution de ses effectifs, il y a une dizaine d'années, la garnison de Rennes connaît depuis une croissance significative du nombre de ses personnels, notamment en concentrant sur la métropole les compétences du ministère des Armées en matière de cyber-sécurité et du numérique, rejoint par ailleurs par l'Autorité nationale en matière de sécurité et de défense des systèmes d'information (ANSSI).

De ce fait, entre 2018 et 2025, ce sont environ 1 800 personnes civiles et militaires supplémentaires qui travailleront sur l'agglomération rennaise au profit des Armées et de l'ANSSI dans le domaine du numérique dans un contexte de co-localisation et de croissance des entreprises civiles (ORANGE, THALES, AIRBUS, ...) et de développement de centres de recherche et de formation.

Au-delà des infrastructures et des bâtiments nouveaux nécessaires à l'accueil de ces activités supplémentaires, il est important de s'assurer aussi que cette densification soit compatible avec le développement de la métropole rennaise mais aussi que le besoin en compétences ainsi généré puisse être satisfait.



C'est pourquoi, dans la volonté de transparence et de partenariat avec les acteurs locaux du territoire, la délégation à l'accompagnement régional du ministère, sur la demande du Comité de pilotage local cyber a mandaté, par une convention signée le 7 février 2020, la direction régionale de l'INSEE pour réaliser une étude sur ces points. L'étude s'est achevée fin décembre 2020<sup>5</sup>.

### **7.3 L'étude engagée dans le cadre du plan d'exposition au bruit de Orange (PACA)**

Dans le cadre de la loi de programmation militaire 2019-2025, la base aérienne d'Orange (BA115) va accueillir deux escadrons de Rafale sur sa plateforme, en remplacement des Mirage 2000, confortant ainsi la base aérienne dans le plan de stationnement du ministère des armées.

Cette modification de la typologie des escadrons va entraîner une évolution de l'étendue des zones de bruit aux abords de l'aérodrome.

La direction centrale du service d'infrastructure de la défense (DCSID) avec l'appui de la direction générale de l'aviation civile (DGAC/SNIA/STAC) a élaboré un avant-projet de Plan d'exposition au bruit (PEB), à partir des hypothèses de trafic établies par l'état-major de l'armée de l'air. Le PEB entraîne notamment des restrictions sur l'urbanisation dans le périmètre retenu.

La SGA a proposé au préfet, à l'été 2020, une approche globale pour accompagner ce plan d'exposition au bruit avec la réalisation de deux études :

- l'analyse démographique de la zone concernée par le plan d'exposition au bruit sera une aide pour la définition des seuils des zonages de bruit ;
- l'étude de l'impact économique de la base aérienne 115 apportera des données fiables sur le poids économique et démographique de la base aérienne sur le territoire.

La délégation à l'accompagnement régional (délégué régional de Provence-Alpes-Côte d'Azur) assure la coordination de ces études avec la direction régionale de l'INSEE. Une convention a été signée le 18 septembre 2020.

Dès le mois de juin, l'INSEE a lancé l'analyse démographique qui vise à faire un état des lieux de la population et des équipements publics sur le zonage du PEB afin d'éclairer le préfet sur le choix des seuils. En effet, le code de l'urbanisme prévoit que l'indice de bruit retenu pour certaines courbes est modulable en fonction du contexte local et ces seuils des zonages de bruit prescrits à l'article R. 112-1 du code de l'urbanisme sont de sa responsabilité.

Cette étude a associé l'ESID Lyon, la DGAC, la BA115, la DAR, le sous-préfet de Carpentras et la DDT84.

Le 2 décembre 2020, les dossiers (projet de PEB et étude démographique) ont été remis au préfet du Vaucluse au cours d'une réunion de présentation en préfecture.

Les résultats de l'étude viennent conforter le scénario proposé au préfet par le ministère des armées. Le préfet du Vaucluse pourra engager les procédures après les échéances électorales : consultation des élus, avis de la commission consultative de l'environnement, enquête publique, approbation préfectorale.

---

<sup>5</sup> Les résultats détaillés de cette étude sont publiés dans le numéro 100 d'INSEE Analyse Bretagne.



L'étude économique a été remise en juillet 2021<sup>6</sup>.

## 7.4 La sécurité économique territoriale en Occitanie

A la suite du renforcement de la gouvernance interministérielle en matière de sécurité économique en 2019, le préfet de région a confié au délégué la mission de coordonnateur régional délégué à la sécurité économique pour l'Occitanie.

Il supplée le secrétaire général pour les affaires régionales (SGAR) et veille à la coordination régionale des actions de sécurité économique territoriale.

Il s'appuie sur l'ensemble des services de l'Etat en charge de la sécurité économique, et notamment les délégués à l'information stratégique et à la sécurité économiques (DISSE).

Il pilote les réunions du comité régional de sécurité économique (CRSE), assure le lien avec le réseau départemental pour organiser les priorités de traitement de l'information stratégique et de l'action locale, il participe au lien avec les collectivités territoriales, notamment le conseil régional et les Métropoles.

L'Occitanie est fortement structurée par la filière aéronautique et spatiale qui compte 36 000 salariés, soit un tiers du total national. Cet écosystème unique autour de Toulouse qui s'étend de la recherche et développement (R&D), à la production de pièces et de sous-ensembles, jusqu'à l'assemblage final a été fortement touché par la crise sanitaire et économique.

Dans ce contexte particulier, la protection des entreprises et des savoir-faire a fortement mobilisée l'ensemble des services.

Les réunions mensuelles de coordination des services ont été renforcées par des réunions spécifiques de filière. De plus, la dimension sécurité économique a été intégrée aux réunions du Comité régional de continuité économique, présidées par le préfet de région, en présence de la présidente du Conseil régional.

## 7.5 L'accompagnement du projet Bahia (Nouvelle-Aquitaine)

L'hôpital d'instruction des armées Robert Picqué (HIARP) situé à Villenave d'Ornon en Gironde (33) est engagé dans un partenariat avec la fondation dite Maison de Santé Protestante de Bordeaux-Bagatelle (MSPB) située dans une commune voisine à Talence (33) via un groupement de coopération sanitaire (GCS) de moyens « Bahia ». Ce projet vise à la création d'un Ensemble Hospitalier Civil et Militaire, sur le site actuel du partenaire civil, nécessitant des travaux d'extension en deux phases entre 2018 et 2024.

Traduction concrète de la réorganisation de la composante hospitalière du service de santé des armées (SSA) engagée dans le cadre du Projet 2020, le projet BAHIA poursuit sa montée en puissance avec la mutualisation de moyens appartenant à ces deux partenaires ; ressources humaines, infrastructure, logistique. A terme, c'est un établissement hospitalier civilo-militaire regroupant l'ensemble des activités des deux structures qui sera créé sur le site de la MSPB, dans le respect des attentes de l'autorité régionale de l'agence régionale de santé (ARS) en matière d'offre de soins, et des besoins du MINARM en termes opérationnels. Il s'agira notamment, pour l'HIA Robert Picqué d'assurer ses activités d'urgence, de réanimation, de psychiatrie et de médecine physique et de réadaptation, tout en garantissant pour ses médecins et ses

<sup>6</sup> INSEE Analyses Provence Alpes Côte d'Azur n°95, juillet 2021.

paramédicaux une capacité de départ en OPEX ainsi que leur maintien en compétences. Le pilotage de ce projet dont l'acte juridique définitif a été signé en décembre 2016, est organisé autour d'un comité stratégique qui regroupe les deux établissements, le service de santé des armées (Direction des Hôpitaux) et l'ARS NA. Le projet BAHIA fait l'objet d'un comité de suivi présidé par le Président de Bordeaux Métropole.

Le devenir du site Robert Picqué s'exerce au sein d'un comité de projet piloté par madame Fabienne Buccio, préfète de la Région Nouvelle-Aquitaine. Il regroupe les différentes parties prenantes au projet et notamment les collectivités territoriales (communes impactées, Bordeaux Métropole, Département, et Région Nouvelle-Aquitaine). Il vise à assurer la cohérence de l'avancement du projet, faciliter l'évaluation financière des terrains cédés, favoriser la concertation nécessaire, assurer le lancement des études nécessaires.

Deux démarches ont été engagées visant à la fois l'organisation du futur site commun, et la réflexion sur le devenir du site actuel Robert Picqué de 23,7 hectares, dont environ 18 hectares ne seront plus utiles aux besoins du ministère des armées.

La première démarche a conduit à la livraison à l'été 2020 d'une première tranche immobilière, permettant d'accueillir les activités administratives et de consultation, en améliorant les conditions de travail des personnels. Retardé par la crise sanitaire, le permis de construire de la seconde tranche a été déposé en mars 2021.

Pour la seconde démarche, Bordeaux Métropole a signifié son intention de s'engager dans l'acquisition de la partie cessible du site Robert Picqué, dans le but de développer à terme une opération d'aménagement métropolitaine. Un comité technique travaille actuellement sur le devenir du site Robert Picqué et sa reconversion urbaine, à travers la réalisation d'une étude urbaine, programmatique et pré-opérationnelle. Un état des projections sur la reconversion urbaine de ce site sera effectué en juillet 2021. La mise en œuvre concrète du devenir du site Robert Picqué passe par la signature de la feuille de route établie par la mission pour la valorisation et la réalisation des actifs immobiliers (MRAI), présentée et validée en comité de projet le 19 janvier 2021. L'horizon fixé au projet BAHIA et donc de la libération du site Robert Picqué par l'HIA est désormais positionné sur 2024. Enfin, il demeurera sur le site Robert Picqué une fraction d'environ 5 hectares comprenant la chapelle, les logements domaniaux actuels et une réserve foncière majoritairement destinée à la réalisation de logements familiaux pour les ressortissants du ministère, sur un territoire à forte pression immobilière.

Durant cette année 2020, en parallèle à toutes ces actions, l'HIA Robert Picqué a poursuivi ses activités, accueillant les personnels civils et militaires du territoire, tout en gérant l'impact de la pandémie en fonction de ses capacités et celles de son partenaire, et en s'organisant vis-à-vis de cette priorité sanitaire.

# **ANNEXES**

Annexe 1 : organigramme et trombinoscope

Annexe 2 : carte des CRSD et PLR

Annexe 3 : rencontres avec les PME organisées dans les régions

# DÉLÉGATION A L'ACCOMPAGNEMENT RÉGIONAL (DAR)

Juillet 2021

DÉLÉGUÉE A L'ACCOMPAGNEMENT RÉGIONAL  
Cheffe de service  
AG Line BONMARTEL-COULOUME 01 44 42 50 34

ADJOINT  
A pourvoir 01 44 42 50 21

## ÉCHELON CENTRAL

*Pôle accompagnement du réseau territorial :*  
ACHC Cécile LE BERRE (arrivée en septembre 2021)  
01 44 42 50 65

Contrats et appui aux territoires  
APAE Philippe DUBUSSE  
01 44 42 50 74

Politiques territoriales  
AAE Matthieu MAINETTE  
01 44 42 50 11

*Management information :*  
APAE Evelyne NOYGUES  
01 44 42 50 51

*Suivi des transformations ministérielles :*  
CDT Arthur LAVERDANT  
01 44 42 50 18

*Economie locale/budget :*  
APAE Alain DREYER  
01 44 42 50 52

*Chef du secrétariat et responsable des moyens généraux :*  
SACE Madi MADIVANANE 01 44 42 50 42

*Assistantes :*  
AAP1 Michèle BOBANT 01 44 42 50 24  
AAP2 Nathalie VALENCE 01 44 42 50 32

## ÉCHELON TERRITORIAL

- **Alsace – Lorraine**  
ACHC Nicolas BONNEAU  
06 08 12 45 56

- **Champagne-Ardenne**  
AC Laurent MAISONNEUVE  
06 73 89 93 32

- **Auvergne – Rhône-Alpes**  
AC Henri-Damien FERRET  
06 76 39 69 14  
ESR ICETA2 Christian JUMEL  
SACN Laurent SURZYKIEWICZ  
04 72 61 63 38

- **Bourgogne – Franche-Comté**  
ASC Eric PADIEU  
06 10 37 29 93

- **Bretagne**  
ICETA1 Didier PILARD  
06 78 46 47 57

- **Centre – Val -de-Loire**  
ACHC François PIQUET  
06 78 71 91 55

TSEF1 Joëlle PERLES  
02 38 81 46 68

- **Hauts-de-France**  
ICETA1 Sylvie COUDERT  
06 76 20 80 67

SACN Soraya CHAOU  
03 20 30 53 75

- **Ile-de-France**  
AG Vincent PRESTAT  
06 07 84 93 31

- **Normandie**  
LCL Olivier FELIX  
06 89 53 39 93

- **Nouvelle-Aquitaine**  
AC Jean-Luc PRIGENT  
06 77 68 49 42

- **Occitanie**  
ACHC Florent GALKO  
06 64 32 84 11

SACN Marie-Hélène BONNET  
05 34 45 33 39

- **PACA – Corse**  
IGPEF Pierre RICARD  
06 08 12 45 70

SACN Léa ASSOULINE  
04 84 35 45 95

- **Pays-de-la-Loire**  
ACHC Bertrand DROGUET  
06 08 12 46 94

# DÉLÉGUÉS RÉGIONAUX

MAI 2021

## 01/ Didier PILARD

**BRETAGNE** (Préfecture de région)  
3 avenue de la Préfecture - 35026 Rennes cedex 9  
Tél. : 02 99 02 17 85 - Portable : 06 78 46 47 57  
[didier.pilard@intradef.gouv.fr](mailto:didier.pilard@intradef.gouv.fr)



## 02/ Bertrand DROGUET

**PAYS-DE-LA-LOIRE** (Préfecture de région)  
6 quai de Ceineray - BP 33515  
44035 Nantes cedex 01  
Tél. : 02 40 08 64 37 - Portable : 06 08 12 46 94  
[bertrand.droguet@intradef.gouv.fr](mailto:bertrand.droguet@intradef.gouv.fr)



## 03/ François PIQUET

**CENTRE VAL-DE-LOIRE** (Préfecture de région)  
181 rue de Bourgogne - 45042 Orléans cedex  
Tél. : 02 38 81 46 30 - Portable : 06 08 51 04 54  
[francois.piquet@intradef.gouv.fr](mailto:francois.piquet@intradef.gouv.fr)



## 04/ Jean-Luc PRIGENT

**NOUVELLE-AQUITAINE** (Préfecture de région)  
4b esplanade Charles de Gaulle -  
33077 Bordeaux  
Portable : 06 77 68 49 42  
[jean-luc1.prigent@intradef.gouv.fr](mailto:jean-luc1.prigent@intradef.gouv.fr)



## 05/ Florent GALKO

**OCCITANIE** (Préfecture de région)  
1 Place Saint-Étienne - 31038 Toulouse cedex 9  
Tél. : 05 34 45 33 39 - Portable : 06 64 32 84 11  
[florent.galko@intradef.gouv.fr](mailto:florent.galko@intradef.gouv.fr)



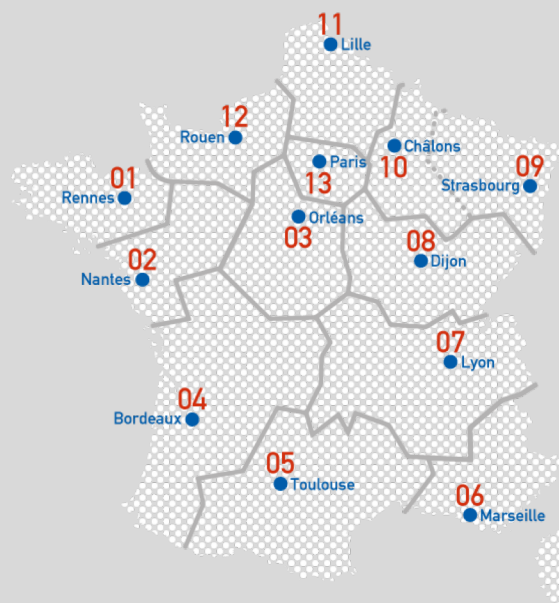
## 06/ Pierre RICARD

**PROVENCE ALPES CÔTE D'AZUR ET CORSE**  
(Préfecture de région)  
Place Félix Baret - 13282 Marseille cedex 20  
Tél. : 04 84 35 45 86 - Portable : 06 08 12 45 70  
[pierre1.ricard@intradef.gouv.fr](mailto:pierre1.ricard@intradef.gouv.fr)



## LINE BONMARTEL- COULOUME

**Cheffe de service**  
Déléguée à l'accompagnement régional  
1 place Joffre - 75700 Paris SP 07  
Tél. : 01 44 42 50 34  
[line.bonmartel-couloume@intradef.gouv.fr](mailto:line.bonmartel-couloume@intradef.gouv.fr)



[www.defense.gouv.fr/dar](http://www.defense.gouv.fr/dar)

## 07/ Henri-Damien FERRET

**AUVERGNE - RHÔNE-ALPES** (Préf. de région)  
106 rue Pierre Corneille - 69419 Lyon cedex 03  
Tél. : 04 72 61 65 52 - Portable : 06 76 39 69 14  
[henri-damien1.ferret@intradef.gouv.fr](mailto:henri-damien1.ferret@intradef.gouv.fr)



## 13/ Vincent PRESTAT

**ÎLE-DE-FRANCE** (Préfecture de région)  
5, rue Leblanc - 75591 Paris CEDEX 15  
Portable : 06 07 84 93 31  
[vincent.prestat@intradef.gouv.fr](mailto:vincent.prestat@intradef.gouv.fr)



## 12/ Olivier FELIX

**NORMANDIE**  
(Préfecture de région)  
7 place de la Madeleine - CS16036 - 76036 Rouen  
Portable : 06 89 53 39 93  
[olivier1.felix@intradef.gouv.fr](mailto:olivier1.felix@intradef.gouv.fr)



## 11/ Sylvie COUDERT

**HAUTS-DE-FRANCE** (Préfecture de région)  
12 rue Jean Sans Peur - CS 20003  
59039 Lille cedex  
Tél. : 03 20 30 55 66 - Portable : 06 76 20 80 67  
[sylvie.coudert@intradef.gouv.fr](mailto:sylvie.coudert@intradef.gouv.fr)



## 10/ Laurent MAISONNEUVE

**GRAND-EST > CHAMPAGNE-ARDENNE**  
(Préfecture de la Marne)  
1 rue de Jessaint - CS50431 - 51036 Châlons cedex  
Tél. : 03 26 26 11 47 - Portable : 06 73 89 93 32  
[laurent.maisonneuve@intradef.gouv.fr](mailto:laurent.maisonneuve@intradef.gouv.fr)



## 09/ Nicolas BONNEAU

**GRAND-EST > LORRAINE - ALSACE**  
(Préfecture de région)  
5 place de la République - 67073 Strasbourg cedex  
Portable : 06 08 12 45 56  
[nicolas3.bonneau@intradef.gouv.fr](mailto:nicolas3.bonneau@intradef.gouv.fr)



## 08/ Éric PADIEU

**BOURGOGNE FRANCHE-COMTÉ** (Préf. de région)  
53 rue de la Préfecture - 21041 Dijon cedex  
Tél. : 03 80 44 68 53 - Portable : 06 10 37 29 93  
[eric.padieu@intradef.gouv.fr](mailto:eric.padieu@intradef.gouv.fr)



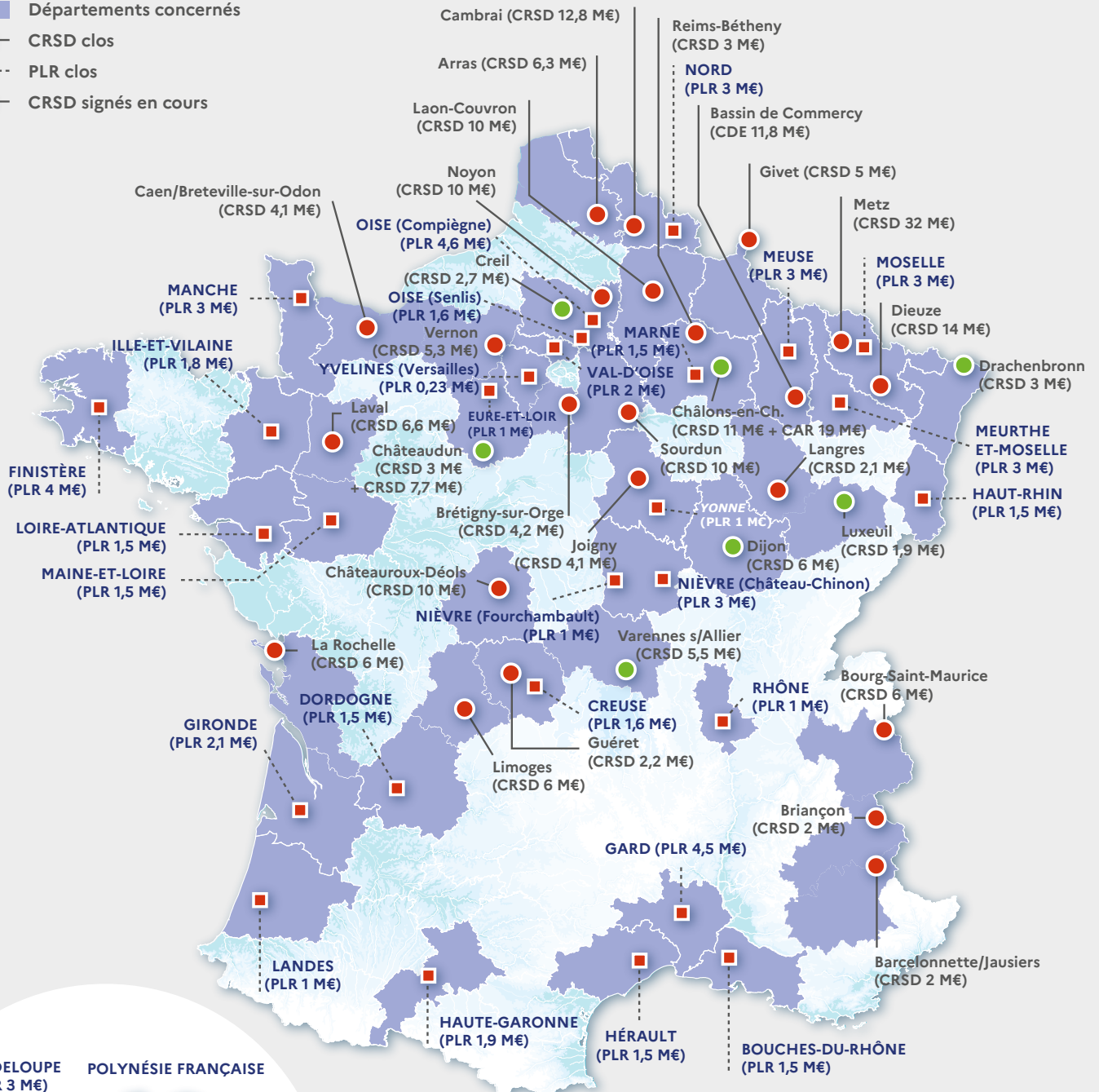


**SOUTIEN AUX TERRITOIRES  
FAISANT L'OBJET DE RESTRUCTURATIONS**

1<sup>er</sup> janvier 2021

[www.defense.gouv.fr/dar](http://www.defense.gouv.fr/dar)

- Départements concernés
- CRSD clos
- PLR clos
- CRSD signés en cours



Montant en M€ des crédits du Fonds pour les restructurations de la défense (FRed) et du Fonds national pour l'aménagement et le développement du territoire (FNADT).

Départements des collectivités concernées par :

- des Contrats de redynamisation de site de défense (CRSD) ;
- des Plans locaux de redynamisation (PLR) ;
- un Contrat d'accompagnement à la redynamisation (CAR) ;
- un Contrat de développement économique (CDE).



## **Annexe 3**

### **Les rencontres avec les PME organisées dans les régions en 2020**

Les actions de la DAR ont été marquées, au cours de l'année 2020 par la crise sanitaire : la DAR s'est pleinement mobilisée pour apporter un soutien en région (cf. encadré région Grand Est).

L'année 2020 a vu se transformer les rencontres avec les PME en région : à côté des quelques rencontres qui ont pu avoir lieu en présentiel, notamment en début d'année, des webinaires ont permis de maintenir le contact avec le tissu économique.

## **1. Auvergne Rhône Alpes**

En région Auvergne-Rhône-Alpes, 3 rencontres achat ont été organisées au profit des entreprises :

- à Montluçon le 13 février, en partenariat avec les CCI de l'Allier et du Puy-de-Dôme ; organisée en présentiel sur une seule journée, elle a permis de proposer aux PME bourbonnaises et du nord du Puy de Dôme sur une seule journée une information sur la politique et les besoins achats du ministère et des entretiens en « BtoB » ;
- à Bourg-en-Bresse le 10 septembre 2020, au profit des entreprises du pôle mécanique MECABOURG ;
- à Bourg-en-Bresse le 1<sup>er</sup> octobre 2020, en partenariat avec la CCI de l'Ain ; en raison des mesures sanitaires, cette journée en présentiel dédiée aux rendez-vous individuels a été précédée de 3 webinaires d'information.

En outre, 2 webinaires d'information ont précédé des rendez-vous d'affaires, organisés en audio et visio conférence sur une période de 3 semaines, du 25 novembre au 15 décembre 2020, au profit des entreprises de la Drôme et de l'Ardèche, en partenariat avec les CCI de ces 2 départements (voir encadré).

Au total environ 270 entreprises ont pu bénéficier de ces temps de rencontre dont 240 d'échanges en tête à tête avec les acheteurs du ministère des Armées (SCA, SID, SIAé, DGA, SSA, EdA, 13<sup>ème</sup> BSMAT) dans des secteurs de l'immobilier, l'industrie (armement, aéronautique, mécanique, agroalimentaire, etc.), la santé, les fournitures générales, les prestations de service (près de 400 rendez-vous individuels organisés).

#### ***Des RDV d'affaires avec les PME dans la Drôme et l'Ardèche (12/2020)***

Le ministère des Armées a organisé, avec les CCI de la Drôme et de l'Ardèche, une série de rencontres B2B. Celles-ci permettent aux PME, TPE, micro-entreprises et start-ups de la région de rencontrer les acheteurs du ministère des Armées.

En raison de la crise sanitaire, la rencontre, initialement prévue le 17 novembre en présentiel, s'est adaptée pour se dérouler sous forme de RDV d'affaires téléphoniques étalés entre le 25 novembre et le 15 décembre 2020.

Ces entretiens ont permis aux entreprises participantes de proposer leurs services et leurs innovations techniques à des acheteurs qualifiés par domaine d'activité : immobilier, industrie, santé, services, restauration, fournitures générales, etc.

« À partir du moment où elle pense être en mesure de répondre à une de nos demandes, ou bien si elle se sent capable de nous amener des savoir-faire ou des produits inédits, n'importe quelle entreprise, qu'elle que soit sa taille, qu'elle soit certifiée ou pas, nous intéresse. Nous n'avons aucun a priori. Et s'il le faut, nous pouvons même l'aider dans ses démarches. Le champ de nos demandes est très vaste et concerne aussi bien des équipements sensibles que basiques » a expliqué Claude Murena, délégué régional du ministère des Armées pour la région Auvergne-Rhône-Alpes.

## 2. Bourgogne Franche-Comté

Les rencontres avec le secteur du BTP d'une part et avec les entreprises de maintenance, prévues pendant l'année, n'ont pas pu être organisées.

## 3. Bretagne

La rencontre avec le MEDEF prévue au deuxième semestre 2020 a été annulée.

## 4. Centre-Val de Loire

Le DR Centre-Val de Loire a organisé le 4 septembre 2020 une rencontre sur le devenir de la base aérienne de Châteaudun, dans le cadre du projet de développement du Dunois (cf. encadré).

### **BA 279 Châteaudun : 75 industriels réunis autour d'un projet d'avenir.**

Les membres du club APM (Association Progrès du Management) d'Orléans et quelques entreprises identifiées par François PIQUET, le délégué régional de la Délégation à l'accompagnement régional pour la région Centre-Val de Loire, se sont retrouvés vendredi 4 septembre sur l'EAR 279 de Châteaudun pour participer à une journée d'échange et de réflexion sur la thématique : « préservons la base et créons un projet d'avenir ».

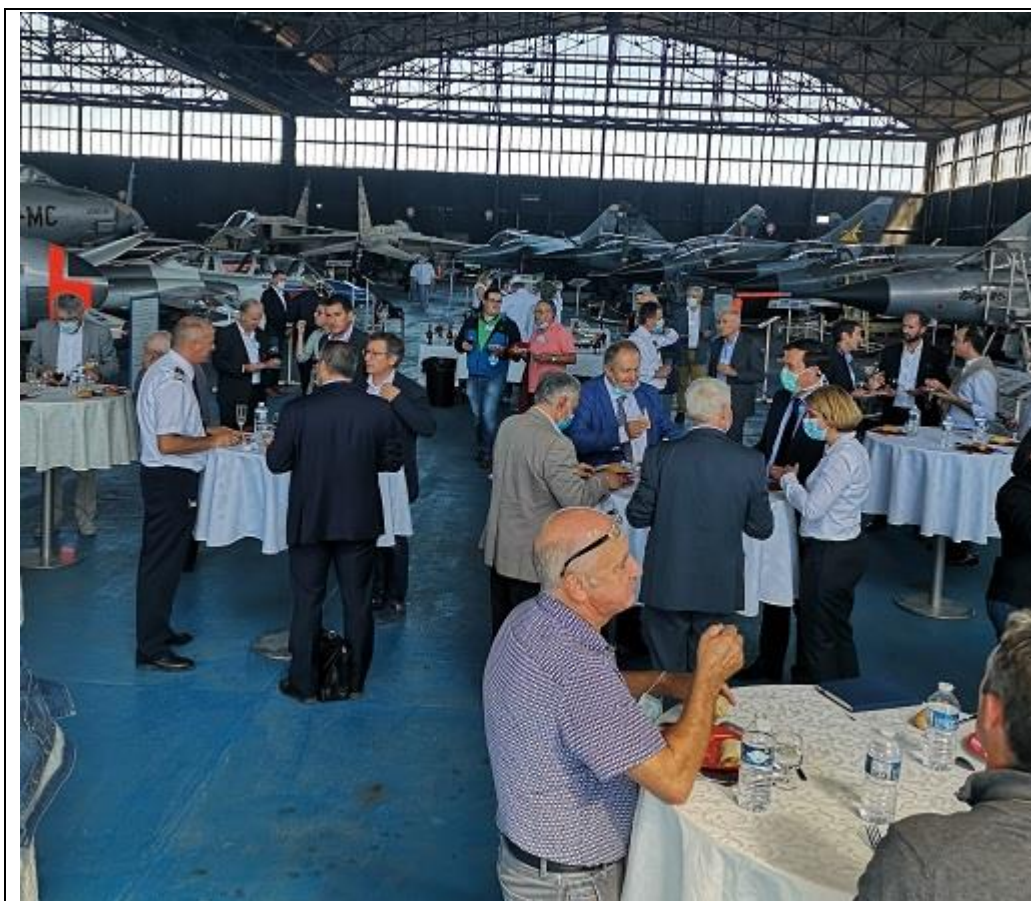
75 chefs d'entreprise ont répondu à cette invitation animée par Benoît LONCEINT, fondateur d'AIR PME, qui soutient avec le nouveau maire de Châteaudun, Fabien VERDIER, le député Philippe VIGIER et le président de la CCI d'Eure et Loir, Michel GUERTON, un projet de développement du Dunois.

Les chefs d'entreprise ont pu visiter les infrastructures aéroportuaires dont la présentation a été faite par le commandant de la base le colonel Lionel RAYMOND.

Une collation organisée au milieu de la collection CANOPÉE (Conservatoire des Aéronefs Non Opérationnels Préservés Et Exposés) qui rassemble des exemplaires rares d'avions ayant servi sous la cocarde tricolore depuis la fin de la Seconde guerre mondiale a ponctué cette visite dont tous ont salué l'intérêt.

Pour des raisons sanitaires, 35 chefs d'entreprise qui n'ont pu participer à cette visite se verront proposer un nouveau créneau d'ici la fin de l'année.





## 5. Grand Est

La DR Grand Est (deux délégués régionaux en Alsace-Lorraine et Champagne-Ardenne) a été mobilisée dès mars 2020 pour faire face à l'épidémie de la Covid-19.

Laurent Maisonneuve a été interrogé pour SGA Connect le 27 avril 2020 dans le cadre de son action dans la région en faveur de la lutte contre la Covid-19 (cf. encadré).

***#TousMobilisés Laurent, délégué régional sur le terrain !***

***Laurent, vous êtes délégué régional à la DAR. En quoi consiste votre travail ?***

En tant que délégué régional, j'ai pour objectif d'accompagner les projets du ministère des Armées dans les territoires et notamment les actions réalisées au profit des institutions et organismes : les collectivités territoriales, les préfetures, les entreprises du secteur de la Défense, PME, associations, etc. J'assure par exemple la gestion du contrat de redynamisation du site de Défense de Châlons-en-Champagne (CRSD). L'une de mes missions est également d'être le point d'entrée unique pour les PME du Grand Est pour toutes leurs questions concernant le Ministère des Armées.

***Comment accompagnez-vous les territoires aujourd'hui pour faire face à cette épidémie ?***

Je m'assure de la bonne transmission des informations relatives à l'aide aux fournisseurs du ministère, comme par exemple le courrier de la Ministre des Armées pour faciliter les paiements aux entreprises sans vérification du service fait pour les factures de moins de 5000€. Je veille également à ce que les entreprises aient bien reçu les appels d'offres de la Direction Générale de l'Armement (DGA), de l'Agence de l'Innovation de Défense (AID) et des services de l'Etat pour la recherche de solutions innovantes de lutte contre le COVID-19.

Enfin, je diffuse auprès de mes contacts du Ministère des Armées en lien avec les entreprises mais aussi à mon réseau d'entreprises les dispositions mises en place par le ministère : la création du site internet dédié aux 26000 PME/ETI fournisseurs du ministère, ainsi que le numéro et les horaires de la hotline mise en place par la DGA.

J'ai reçu quelques appels d'entreprises au début du confinement, mais ce n'est plus le cas aujourd'hui car l'information est très bien relayée sur tous les supports de communication et les services locaux m'indiquent que chacun sait à qui s'adresser pour bénéficier des différentes mesures.

Je reste à la disposition des entreprises pour toutes leurs questions sur les aides proposées par le ministère. Si j'avais un conseil à leur donner : n'hésitez pas à nous contacter pour la moindre question, mon travail est de trouver des réponses à vos problèmes.

***En plus d'aider les entreprises, quel rôle opérationnel portez-vous spécifiquement aujourd'hui pour le personnel hospitalier ?***

A la demande du préfet de la Marne, j'ai piloté la mise à disposition d'un bâtiment de stockage au sein d'une caserne inutilisée par les armées au profit du centre hospitalier de Châlons-en-Champagne. Le personnel hospitalier avait besoin de déstocker du matériel médical pour libérer de la place et ainsi accueillir davantage de patients. Après une rencontre sur le site avec la direction de l'hôpital, l'unité de soutien de l'infrastructure de la Défense (USID), le Délégué Militaire Départemental (DMD) et des militaires de l'opération Résilience, nous avons trouvé un bâtiment correspondant au besoin. J'ai préparé l'arrêté de réquisition que le préfet a immédiatement signé. Ainsi, une solution a été trouvée et traitée en 48 heures.

J'ai également participé à la coordination du soutien aux hôpitaux accueillant des patients atteints du COVID-19 en ce qui concerne la fabrication des blouses et sur-blouses de protection. Le Groupement de Soutien (GSBdD) de Mourmelon a ainsi mis à disposition le 4 avril plus de 400 draps en voie de réforme qui ont été récupérés par la mairie de Mourmelon pour en faire des blouses pour le personnel hospitalier. Je m'assure que tous les intervenants disposent des bonnes consignes.

Je m'emploie à étendre ce type d'action en sollicitant les services de l'Etat, les collectivités et les acteurs du monde économique. Ainsi, il y a une semaine, un stock de près de 9 000 imperméables (utilisables comme blouse par le personnel soignant) et 250 tenues de décontaminations légères en voie de réforme a été identifié à l'ELOCA de Châtres. Nous avons fourni des échantillons à l'hôpital de Châlons-en-Champagne qui ont été validés par leur hygiéniste. La direction de l'hôpital a demandé et obtenu de la Ministre des Armées la cession gracieuse de ces produits avec le soutien de l'ARS et de la Préfecture. A la demande de la Préfecture, le DMD51 a saisi l'OGZDS pour assurer la logistique de ces effets vers le quartier Corbineau à Châlons dans le cadre de l'opération Résilience. Cette opération est effectuée lundi 27 et mardi 28 avril par un détachement du 511<sup>ème</sup> régiment du train. Avec les agents de la préfecture, il nous restera à organiser la transformation des imperméables en blouses par des réseaux de couturières bénévoles vers l'hôpital.

***Est-ce une fierté pour vous de remplir ces missions ?***

Oui, bien sûr. Ces dernières activités sortent de mes missions habituelles, mais je considère que c'est en quelque sorte ma part d'action au profit du personnel médical qui, en permanence, lutte dans des conditions difficiles. Ma compagne est couturière professionnelle et fabrique bénévolement des masques et des blouses pour le personnel soignant.

## **6. Hauts-de-France**

A l'initiative de la déléguée Hauts-de-France, deux rencontres ont pu se tenir avant le premier confinement :

- le 6 février 2020 à Douai, sur la thématique du « Maintien en Condition Opérationnelle terrestre » ;

- le 10 février 2020 à Lille, une rencontre avec les industriels du secteur aéronautique de la région, organisée par le cluster ALTYTUD au sein des locaux de l'ONERA.

Cf. Encadrés ci-dessous.

#### ***Le ministère rencontre les entreprises des Hauts-de-France***

Ce 6 février à Douai, la Délégation à l'Accompagnement Régional (SGA/DAR) organisait, en partenariat avec Cap industrie<sup>1</sup>, une rencontre avec les PME et ETI du domaine de la mécanique des Hauts-de-France. Cet évènement, qui a réuni plus de 80 PME et ETI, avec pour thématique le « Maintien en Condition Opérationnelle terrestre », s'est déroulé dans un cadre exceptionnellement ouvert aux entreprises, le détachement de la 12<sup>ème</sup> BSMAT de Douai.

Prise de contacts, découvertes d'innovations et opportunités d'affaires étaient au cœur des échanges de cette journée. L'ambition de cette rencontre était, en effet, de pouvoir donner des clés de compréhension sur la structuration des achats MCO-T du ministère et surtout de donner envie aux industriels présents de travailler pour les armées.

Ainsi, Line Bonmartel-Couloume, déléguée à l'accompagnement régional (SGA/DAR), le commandant Busnel, chef du détachement de la 12e BSMAT, et Olivier Hutin, président de Cap industrie Hauts-de-France, ont ouvert cette rencontre. La rencontre s'est poursuivie avec les interventions respectives :

- de Mme Phaure, de la mission des achats du SGA pour présenter l'ensemble des achats au ministère des Armées ;
- de l'IGA Carlier de la direction des opérations de la DGA pour présenter les programmes de renouvellement du parc terrestre de l'Armée de Terre et les achats d'armement ;
- du COL Gauthier de la SIMMT sur les grands enjeux autour des achats en lien avec le maintien en condition opérationnelle,
- de PME locales (Valutec et Le câblage français) avec des témoignages d'expériences « Défense » ;
- du GDI Guglielminotti du SMITER pour présenter le dispositif de maintenance industrielle des matériels terrestres.

---

<sup>1</sup> Cap industrie est le programme de développement économique commun à la FIM (Fédération des Industries Mécanique), l'UIMM (Union des Industries et des Métiers de la Métallurgie), le CETIM (Centre technique des industries mécaniques) et la CCI (Chambre de Commerce et de l'Industrie) des Hauts-de-France. Il a pour mission d'aider les entreprises de la filière mécanique-métallurgie Hauts-de-France à se développer.



A ces interventions, s'est couplée une visite exceptionnelle des ateliers du détachement qui a ravi tous les participants.



A l'issue, un moment de convivialité a permis aux PME/ETI de prolonger les échanges avec les intervenants, des contacts se sont noués. La présence de Défense mobilité a également suscité l'intérêt des PME/ETI.



Le **lundi 10 février**, la déléguée à l'accompagnement régional Hauts-de-France a présenté les marchés du ministère des Armées aux entreprises du secteur aéronautique de la région. Cette journée était organisée par le cluster ALTYTUD<sup>2</sup> au sein des locaux de l'ONERA à Lille. Ainsi, une trentaine de PME/ETI ont répondu à l'appel. La déléguée à l'accompagnement régional a pu présenter les opportunités offertes par les marchés publics du Ministère des Armées. Les informations et échanges ont été très appréciés des entreprises et ont ouvert la voie à un véritable partenariat DAR/ALTYTUD dans la création de futurs événements de plus grande ampleur.



## 7. Ile-de-France

Pas de réunion organisée.

## 8. Normandie

Le délégué n'a pas organisé de réunion mais a participé le 5 mars 2020 au séminaire Recherche Technologie et Innovation (RTI) axé sur la cybersécurité. Le cluster Défense et Sécurité NAE (Normandie AeroEspace) avait choisi le CNRT (Centre National de Recherche Technologique) Matériaux de Caen pour organiser cette réunion qui, outre l'important sujet de la cybersécurité, a été l'occasion de présenter à une trentaine de PME l'Agence d'Innovation de la Défense (AID) et le fonds européen de la défense (FED).

## 9. Nouvelle-Aquitaine

La DAR Nouvelle Aquitaine a organisé une séquence « achats publics » au sein du salon Aquibat qui s'est tenu à Bordeaux le 28 février 2020. Le salon Aquibat est le salon de référence régional pour les métiers du bâtiment (gros œuvre et second œuvre, services,

---

<sup>2</sup> ALTYTUD : ex-Pôle Hydraulique et Mécanique d'Albert, ce cluster participe à la structuration de la filière aéronautique régionale AER'Hauts-de-France aux côtés d'une pluralité d'acteurs (Transvalley, ONERA, CETIM, CAP Industries, North France Invest, HDFID). Son ambition est de contribuer à la compétitivité des entreprises du secteur, de rapprocher les donneurs d'ordre de ses (futurs) partenaires et de faire monter en compétences l'ensemble de la *supply chain*.

sécurité, environnement, équipements techniques, etc.). A la suite des partenariats noués localement, les acheteurs publics locaux ont décidé, sous la bannière de la CCI, de se rassembler au sein d'un espace « acheteurs publics ». Six entités « achats publics » (Bordeaux métropole, Région, Département, PFRA, La Poste et l'ESID de Bordeaux). L'ESID a pu voir une vingtaine de nouveaux prospects, sur environ 70 propositions.

## 10. Occitanie

Les rencontres CCI / PME prévues n'ont pas pu avoir lieu en raison du contexte sanitaire.

## 11. Pays de Loire

Malgré la crise sanitaire, le délégué régional Pays-de-la-Loire a préparé la rencontre qui s'est tenue le 21 septembre entre Atlanpole Biothérapies et la Pharmacie centrale des armées (PCA) (cf. encadré).

Par ailleurs, l'année 2020 a permis à NEOPOLIA (Nantes), cluster de 240 PME ligériennes, d'affiner son offre industrielle pour appuyer la Structure intégrée du maintien en condition opérationnelle des matériels terrestres (SIMMT) dans le traitement de l'obsolescence et la régénération de ses parcs de véhicules et de matériels les plus anciens. Ce travail a été conduit par le biais de plusieurs réunions à Satory et à Montlhéry, et de nombreux échanges. Après un 1<sup>er</sup> contact avec le Service de soutien de la flotte (SSF) de Brest en octobre 2020, plusieurs sujets de collaboration sont en cours de discussion.

Le DR Pays-de-la-Loire a aussi rencontré et continue d'accompagner un chef d'entreprise Michel DORGET, entreprise GUA TECS SAS. Celle-ci, créée en 2019, a pour objet de produire du latex à partir du guayule extrait de la biomasse achetée aux agriculteurs et de vendre ce latex entre autres aux fabricants de gants, en partant du constat que 93 % du caoutchouc et du latex provient de l'hévéa d'Asie, que le caoutchouc est inscrit sur la liste des matières critiques de l'UE et qu'il est non allergène. Des contacts ont été noués avec le Groupement d'innovation collaboratif (Ginco) NRBC de la DGA, un projet RAPID est en cours d'élaboration pour obtenir un financement participatif et apporter une expertise DGA au projet, l'idée *in fine* étant d'évaluer la possibilité de faire émerger une filière souveraine complète (production de biomasse, extraction du latex, fabrication de gants mais aussi équipements NRBC) localisée sur le territoire national (4 000 ha pour assurer 10 % du marché européen du latex). Une rencontre au sein du 2<sup>ème</sup> régiment de Dragons à Fontevraud-l'Abbaye (Maine-et-Loire) a eu lieu le 23 juin 2020 pour permettre au chef d'entreprise de prendre connaissance des besoins de la spécialité NRBC en matériels (gants, combinaisons) quant à leurs caractéristiques et exigences requises.

### **Rencontre entre Atlanpole Biothérapies et la Pharmacie centrale des armées**

Le pôle de compétitivité inter-régional Atlanpole Biothérapies, positionné à Nantes, est un acteur majeur de la filière santé dans le grand Ouest : il fédère des compétences issues de laboratoires, plateformes et entreprises pour proposer une offre public-privé complète sur la chaîne de valeur du bio-médicament jusqu'à son évaluation clinique. Atlanpole Biothérapies est venu échanger lundi 21 septembre avec la Pharmacie centrale des armées (PCA), rencontre préparée en amont par le délégué régional Pays-de-la-Loire.

Cet établissement pharmaceutique des armées, une des cinq composantes du SSA, est le fabricant de médicaments qui a pour mission de répondre aux besoins spécifiques des armées. La PCA dispose d'un plateau technique de qualité et met en œuvre des compétences à la fois de développeur et de producteur.

Etait également présent à cette réunion l'écosystème orléanais l'Orléans Val de Loire Technopole (dont les missions s'articulent autour de l'animation des relations recherche/industries et entre autres l'ingénierie de projets structurants et collaboratifs), avec le Lab'O, structure d'incubation de jeunes entreprises innovantes.

Les échanges ont confirmé l'existence de centres d'intérêts communs : médecine réparatrice (prise en charge des grands brûlés, réparation osseuse, etc.), immunothérapies, radioprotection, liens avec la santé vétérinaire, tous appelés à être exploités dans le cadre de partenariats, de projets et recherche de financements. Un engagement réciproque a été pris de concrétiser rapidement ces pistes de collaboration, en y associant côté PCA, entre autres, l'institut de recherche biomédical des armées (IRBA), le centre de transfusion sanguine des armées (CTSA) et l'unité de traitement des grands brûlés.

## 12. Provence-Alpes-Côte d'Azur et Corse

Le délégué PACA/Corse a participé à deux webinaires qui se sont tenus à l'automne 2020.

- le mardi 24 septembre 2020, le MEDEF SUD a accueilli le premier webinar co-organisé par la DAR PACA/Corse, l'EMZDS-S et Défense Mobilité (cf. encadré) ;
- le mardi 24 novembre, le DR PACA a participé à la web émission « Eco for Sud, le Mag » (cf. encadré).

### ***Entrepreneurs, intéressez-vous à la défense, car la défense s'intéresse à vous !***

Ces quelques mots donnent la tonalité du webinar qui s'est déroulé le mardi 24 septembre 2020 depuis le siège du MEDEF SUD à Marseille. Dans un contexte de crise sanitaire, c'est un format innovant qui a été choisi pour mettre en œuvre la convention qui lie l'EMZDS-S et le MEDEF SUD depuis février 2020.

Ce colloque est le fruit d'une collaboration étroite entre le MEDEF SUD, l'état-major de la zone de défense et de sécurité sud (EMZDS-S), la délégation à l'accompagnement régional (DAR) et l'antenne Défense mobilité de Marseille.

Réunissant des acteurs clés du MEDEF et des armées en région, cette web conférence a été l'occasion d'échanger autour de trois thématiques : les marchés publics du ministère des armées et l'innovation, l'insertion des militaires en reconversion et la réserve opérationnelle.

Parmi les personnalités présentes, notons la participation du président du MEDEF SUD, M. Yvon Grosso (en visio), de M. Fabrice Greffet, président de la commission marché du travail et de l'emploi SUD, et du général adjoint à l'officier général de la zone de défense et sécurité Sud, Hubert Gomart.

L'introduction aux marchés publics de la défense et à l'innovation a été assurée par M. Pierre Ricard. Le délégué à l'accompagnement régional pour les régions PACA et Corse (DAR) a fait état du poids économique du MINARM en région PACA, avec près de 860 M€ de paiements au profit de plus de 3 736 entreprises, dans des secteurs diversifiés (immobilier, santé, industrie, services, restauration, aéronautique, etc.). L'ensemble de ces marchés sont accessibles *via* le portail achats du ministère des armées, récemment rénové : [www.achats.defense.gouv.fr](http://www.achats.defense.gouv.fr) ou par la plateforme dématérialisée des achats de l'Etat : [www.marches-publics.gouv.fr](http://www.marches-publics.gouv.fr).

Mme Laurie Pittiani, pour Défense Mobilité, a détaillé les dispositifs individualisés et entièrement gratuits, destinés à accompagner les anciens militaires, civils de la défense ou leurs conjoint(e)s dans leur parcours de reconversion, vers l'emploi salarié ou la création d'entreprise. Les échanges qui ont suivi ont témoigné de la qualité de ces candidats présélectionnés, préparés et motivés. Ils sont appréciés des entreprises, qui sont nombreuses à exprimer leur volonté de faire partie du réseau de partenaires privilégiés entretenu par Défense Mobilité. En complément, l'adjudant-chef

Ingrid Buttez a présenté l'opération Omega, qui accompagne les blessés psychiques de l'armée de terre dans leur réinsertion sociale et professionnelle.

Le lieutenant-colonel Bernard Lemaire, a complété la présentation par un exposé des différents avantages que représente la réserve opérationnelle pour les entreprises : développement de qualités humaines et organisationnelles, engagement sociétal, personnels formés par les armées, réduction d'impôts... autant de raisons d'inciter ses salariés à rejoindre la réserve.



### **Participation à la web émission « Eco for Sud, le Mag » (webinaire)**

La Confédération des PME Sud Provence-Alpes-Côte d'Azur a mis à l'honneur la convention qui la lie à l'État-major de la zone de défense et de sécurité Sud dans sa web-émission « Eco for Sud, le Mag ». Animée par le président de la CPME SUD PACA, Alain Gargani, cette rencontre en mode numérique a notamment permis au général Benoît Houssay, officier général de la zone de sécurité Sud ainsi qu'à Pierre Ricard, délégué à l'accompagnement régional du ministère des Armées pour les régions PACA et Corse, de s'adresser directement au monde de l'entreprise sur les thématiques de l'économie et de l'innovation. L'emploi (reconversion des militaires, ainsi que celle des blessés) et la réserve opérationnelle ont également été présentés.

La vidéo de la rencontre (26 min.), postée sur le compte Facebook de la CPME SUD le jour de la rencontre en visio, a été vue plus de 650 fois en 48 heures. Le DR PACA fait une intervention à 6 mn 40 sur les marchés publics de la défense.